

Dr. Grevisse YENDE RAPHAEL

Professeur des Universités

**GUIDE DE REDACTION ET DE
PRESENTATION D'UN TRAVAIL
UNIVERSITAIRE EN PSYCHOLOGIE**

©2017, ISSC-M
INSTITUT SUPERIEUR SAINTE CROIX DE MULO
SECTION DE PSYCHOLOGIE

[1]

« Je suis devenu prudent maintenant que je me cultive un peu ; car il n'y a pas de meilleur chemin pour conduire à une clarté théorique de compréhension que de s'instruire par ses propres erreurs ».

L. Althusser and F. Engels

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
NOTE DE L’AUTEUR.....	6
INTRODUCTION.....	8
SECTION. I. LA PRESENTATION DE LA STRUCTURE GENERALE D’UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE	11
I.1. EXÉGÈSE DU MODELE DU TRAVAIL SCIENTIFIQUE	13
I.1.1. LES PAGES DE COUVERTURE.....	13
I.1.2. LA PAGE DE TITRE	13
I.1.3. L’EPIGRAPHE.....	16
I.1.4. DEDICACES	16
I.1.5. DECLARATION	18
I.1.6. CERTIFICATION	20
I.1.7. LA LISTE DES TABLEAUX	20
I.1.8. LA LISTE DES FIGURES	21
I.1.9. LES REMERCIEMENTS.....	21
I.1.10. SIGLES, SIGNES, SYMBOLES ET ABREVIATIONS.....	22
I.1.11. ABSTRACT ET RESUME DU TRAVAIL	23
I.1.12. L’INTRODUCTION.....	24
A. LE CONTEXTE D’ETUDE ET DE LA PROBLEMATIQUE.....	26
B. L’HYPOTHESE DE LA RECHERCHE.....	29
C. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	32
C ₁ . L’OBJECTIF PRINCIPAL	32
C ₂ . LES OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	32
D. LE CHOIX ET INTERET DU SUJET	33
E. DELIMITATION DU SUJET	35
F. SUBDIVISION DU TRAVAIL.....	36
G. DIFFICULTES RENCONTREES	36
I.1.13. LE CADRE THEORIQUE	37
A. LA REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE.....	37
A ₁ . LA DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	38

A ₂ . LA GENERALITE SUR LE SUJET	39
B. LA REVUE DE LA LITTERATURE EMPIRIQUE	40
B ₁ . ETAT DE LA QUESTION	41
I.1.14. LE CADRE METHODOLOGIQUE.....	42
A. APPROCHE OU MODE D'INVESTIGATION DE LA RECHERCHE	43
A ₁ . L'APPROCHE QUANTITATIVE	46
A ₂ . L'APPROCHE QUALITATIVE	47
A ₃ . L'APPROCHE MIXTE	48
B. LES METHODES UTILISEES.....	49
C. LES TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISES	50
D. DESCRIPTION DU MILIEU D'ETUDE	50
I.1.15. PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	51
A. PRESENTATION DES DONNEES	52
B. ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS	52
B ₁ . ANALYSE DES RESULTATS	52
B ₂ . L'INTERPRETATION DES RESULTATS.....	54
C. DISCUSSION DES RESULTATS	55
I.1.16. LA CONCLUSION.....	56
I.1.17. BIBLIOGRAPHIE	56
I.1.18. LES PAGES D'ANNEXE	57
I.1.19. LA TABLE DES MATIERES	57
I. 2. STRUCTURE GENERALE DE LA DISSERTATION MAJEURES	58
I.3. STRUCTURE GENERALE DES RAPPORTS DE STAGE	59
I.4. STRUCTURE GENERALE DU PROJET DE TRAVAIL DE FIN DE CYCLE	60
SECTION II. NORMES DE LA PRESENTATION D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE SELON LES TECHNIQUES D'APA (AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION).....	61
II.1. ORGANISATION DU TEXTE.....	61
II.1.1. Mise en page.....	61
II.1.2 Pagination	62
II.1.3 Page titre	62
II.1.4 Titre du travail et de ses parties	62

II.1.5 Citations.....	63
II. 1.6 Erreur dans une citation.....	64
II. 1.7 Mots en italique.....	65
II.1.8 Nombres.....	65
II. 1.9 Guillemets.....	65
II.1.10 Abréviations usuelles.....	66
II.2. REFERENCES, NOTES ET BIBLIOGRAPHIE.....	67
II.2.1 Références dans le texte.....	67
II.2.2 Notes explicatives.....	69
II.2.3 Bibliographie.....	70
II. 2.3.1 Livres.....	71
A. Un seul auteur.....	71
B. Une organisation ou une association.....	71
C. Deux ou trois auteurs.....	71
D. Plus de sept auteurs.....	71
E. Année de publication.....	72
F. Ouvrages publiés par plusieurs auteurs sous la direction d'un éditeur ou d'une éditrice.....	72
G. Ouvrages avec numéro d'édition.....	73
H. Ouvrages avec de l'information manquante.....	73
I. Ouvrage inédit.....	73
II.2.3.2 Parties de livre ou de chapitres.....	74
II.2.3.3 Articles de périodiques scientifiques et de revues.....	74
A. Périodiques scientifiques ou revues.....	75
B. Périodiques scientifiques en format électronique.....	75
II.2.3.4 Autres sources.....	76
A. Articles de journaux.....	76
B. Éditoriaux.....	76
C. Lettres à l'éditeur.....	76
D. Dépliants, brochures et pamphlets.....	76
E. Entrevues.....	77
F. Cartes géographiques.....	77
G. Documents audiovisuels.....	77
H. Documents officiels.....	77

I. Notes de cours.....	78
II.2.3.5 Ressources provenant d'Internet.....	78
A. Site web d'un organisme	79
B. Site web sans auteur.....	79
C. Blogue.....	80
D. Vidéo blogue	80
E. Forum de discussion	80
F. Liste de diffusion (« listserv »)	80
G. Podcast.....	81
H. Présentation Power Point.....	81
I. Twitter et Facebook.....	81
II. 2.4. Bibliographie annotée.....	82
II.3. Annexes et appendices.....	82
II.3.1 Annexes	83
II.3.2 Appendices	83
II.4. Présentation des tableaux et des figures	84
II.4.1 Tableaux	85
II.4.2 Figures	86
CONCLUSION	87
BIBLIOGRAPHIE	88

NOTE DE L'AUTEUR

Pour chaque étudiant en Psychologie à l'Institut Supérieur Sainte Croix de Mulo, la défense du mémoire ou du TFC est un moment chargé d'émotions et symbolise le succès des tensions d'une décennie et l'instant d'un passage à une vie professionnelle dont vous avez amplement rêvé. Mais pour y arriver, il vous sera exigé d'édifier un travail digne de ce nom et, s'engager dans un réel labeur de questionnement, de réflexion et de recherche. Ce travail n'est pas une forme de tests et des sanctions supplémentaires dans votre cursus de formation mais il est la concrétisation de votre capacité à concevoir et à mener à son terme une analyse réflexive d'un problème. À l'issue de ce travail universitaire, vous montrez ainsi à vos futurs égaux scientifiques que vous avez acquis l'aptitude à répondre d'une manière scientifique aux questions auxquelles vous pourrez être confronté à la longue.

Le choix même du sujet du mémoire, la méthodologie mise en place pour permettre une discussion et une analyse réflexive, puis l'écriture sont des temps qui nécessitent une grande rigueur ; voir l'appui et la guidance apportés par le directeur du travail sont une aide très précieuse. A cela, j'interpelle la conscience d'un tout un chacun qui soutiendra la réalisation du dit travail scientifique, qu'il est impératif par respect aux normes scientifiques que chacun accomplisse sa tâche en vertu de sa moralité et de sa bonne conduite. J'aimerais vous encourager dans votre quête de la vérité mais cela ne vaut pas la peine, ce n'est pas le courage qui nous manque, ni la bonne volonté. Mais laissez-moi simplement vous dire que vous êtes plein des ressources.

La préparation concrète d'un document reflète l'attention et l'austérité que lui a portées son auteur, de même que son professionnalisme. Il devient alors tout à fait à propos, pour les professeurs de la section de Psychologie à l'Institut Supérieur Sainte Croix de Mulo, de souligner sur l'application des rudiments relatifs à la rédaction et à la présentation d'un travail universitaire, qu'il soit court (moins de 15 pages) ou long (plus de 30 pages). Ce guide se divise en deux grandes sections. La première section présente les composantes susceptibles de former un travail universitaire. Dans la seconde section y sont traitées les différentes normes relatives à la présentation d'un travail universitaire. Le guide a été développé dans un souci de convivialité et rédigé dans un langage simple et direct. Pour faciliter la compréhension des différentes règles et normes qui y sont présentées, nous invitons le lecteur à se référer à l'application de celles-ci dans le présent guide. Il servira donc d'exemple concret pour les étudiants en psychologie à l'Institut Supérieur Sainte Croix de Mulo.

Pour terminer, nous vous présentons un condensé de la méthodologie de la recherche selon l'approche scientifique du Dr. Grevisse YENDE RAPHAEL et selon les règles et techniques d'APA(American Psychological Association) en vue de la présentation d'un travail scientifique uniforme des étudiants de la section de psychologie au sein de l'Institut Supérieur Sainte Croix de Mulo ; en sigle ISSC-M. Par cette même occasion, nos sincères remerciements s'adressent au Directeur Général, le Professeur Docteur Charles KASEREKA PATAYA OSC et au secrétaire général académique, le Master Emile KAVUSA BIKIRA OSC, ainsi qu'à tout le personnel scientifique et administratif qui ont facilités la publication de ce condensé.

Dr. Grevisse YENDE RAPHAEL, PhD.

INTRODUCTION

Le travail de recherche Scientifique est un travail de l'intelligence. Il requiert, comme tous les autres caractères de travail du temps, de la discipline, de l'entraînement, du procédé, de la persévérance et principalement de l'assurance. Les études universitaires requièrent de la part de celui qui s'y consacre une conduite inédite en rapprochement avec les études primaires et secondaires. Au rang universitaire, c'est l'étudiant qui est le garant premier de sa propre éducation. C'est ainsi, il faut changer de perception de choses, opérer une sorte de « transformation de l'esprit humain » qui demande une concentration continue. Cette conversion d'attitude nécessite de renoncer à l'habitude de ne faire que ce qui est demandé ou l'habitude de se contenter de ce qu'enseignent les professeurs.

Les études universitaires ne sont pas entreprises pour obtenir de bonnes notes ou du succès aux examens. Cela n'en est pas d'abord l'objectif. Leur objectif est de parvenir à une maîtrise des matières enseignées, à une vision universelle des choses et un approfondissement de certaines énigmes particulières (MUKAMBA B.N., 2015). En commençant ce cycle universitaire, l'étudiant, appelé à changer d'attitude scientifique, acquière une vision nouvelle de l'effort scientifique qu'on lui demande de fournir. Il n'est plus perçu sous le seul point de vue de l'exigence, du devoir à accomplir parce qu'exigé par les parents ou les membres adultes de la société. C'est ainsi que, L'étudiant tentera de réformer son travail scientifique en une passion et découvrir en lui allégresse et récompense, alors même qu'il travaille de manière laborieuse pour assimiler ses matières. Il travaillera donc commodément, de son mieux et se laissera guider par les professeurs, tout en apprenant à cheminer seul ; après avoir assimilé une méthode de travail et s'être donné une discipline de travail.

En effet, pour les études universitaires, la bonne volonté ne suffit pas et les jeunes étudiants n'en manquent pas. Ce qui compte le plus c'est de savoir travailler, et donc, apprendre à travailler. En effet, beaucoup de gens de bonne volonté ne savent tout simplement pas travailler. Le travail scientifique ne consiste pas seulement à l'acquisition des connaissances vastes, multiples dans les domaines variés du savoir ; et en ce qui nous concerne, dans les différentes branches étudiées. Il consiste surtout à la capacité des étudiants d'organiser ces connaissances acquises et éparses pour les rendre utilisables aussitôt qu'ils en ont besoin. Au travail d'organisation et d'acquisition patiente et progressive d'une méthode s'ajoute celui de la mémoire dont on ne peut se passer, malgré ses faiblesses. La meilleure méthode de travail scientifique doit convenir au caractère, aux habitudes, aux capacités de celui qui l'adopte et à l'orientation qu'il discerne à son travail.

Le travail scientifique exige deux qualités contraires : la lutte contre la dissipation, ce qui ne se peut qu'en se concentrant, mais aussi un détachement par rapport à son travail, puisque l'esprit doit prendre sa hauteur, être tenu (...) au-dessus de son ouvrage (Jean GUITTON, 1951, P.16). Une des exigences majeures du travail scientifique est la concentration et la lutte contre la dissipation, les distractions de toute sorte qui envahissent l'esprit et l'empêchent de porter à terme son entreprise. Pour pouvoir faire l'œuvre d'un scientifique, il faut commencer par créer en soi une zone de silence, une mœurs de méditation, une hardiesse d'abnégation, de désintéressement qui rendent vacant pour l'œuvre. Le scientifique est toujours en disposition de penser, c'est-à-dire de recevoir une part de la vérité que charrie le monde. Le travail scientifique demande une sorte d'austérité envers soi-même qui ne se comble pas des primordiaux commencements et ne s'épargne pas des critiques possibles.

Elle exige également de la vitalité, de l'autodiscipline pour faire émerger sa propre personnalité scientifique qui consiste à acclimater l'instinct par la réverbération, les penchants par la détermination. Cette autodiscipline consiste à se dégager de l'assujettissement aux sens et de s'émanciper de l'inattention où l'on se trouve plongé suite aux multiples sollicitations du monde extérieur ; elle assure une autonomie intérieure qui est la condition de toute fécondité scientifique.

Le travail scientifique demande autant de savoir se reposer, de prendre soin de la santé corporelle. Il convient en conséquence de mener une vie saine, au grand air, car l'attention scientifique nécessite une bonne respiration, une bonne oxygénation du cerveau. Il ne faut donc pas hésiter de se détendre, d'adopter une position du corps qui favorise le travail en dégageant les poumons et en évitant de comprimer les viscères. Soigner l'alimentation, en prenant une nourriture légère, simple et modérée. Veiller au sommeil en trouvant la mesure qui vous convient, ni trop ni trop peu. Jean GUITTON cité par le Dr. MUKAMBA NGANDU, donne une règle d'or du travail scientifique en ces termes : « Ne tolère ni de demi-travail ni de demi-repos. Donne-toi tout entier ou détends-toi absolument. Qu'il n'y ait jamais en toi de mélange de ce genre » ; (Jean GUITTON, 1951, P.39).

SECTION. I. LA PRESENTATION DE LA STRUCTURE GENERALE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE

PAGE DE COUVERTURE
PAGE DE TITRE
EPIGRAPHE
DEDICACE
DECLARATION
CERTIFICATION
LISTE DES TABLEAUX
LISTE DES FIGURES
REMERCIEMENTS
SIGLES, ABRÉVIATIONS, SIGNES ET SYMBOLES
ABSTRACT
RESUME

0. INTRODUCTION

0.1. CONTEXTE D'ETUDE ET PROBLEMATIQUE

0.2. HYPOTHESE DE LA RECHERCHE

0.3. OBJECTIFS DU TRAVAIL

0.3.1. OBJECTIF GLOBAL

0.3.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

0.4. CHOIX ET INTERETS DU SUJET

0.4.1. CHOIX DU SUJET

0.4.2. INTERETS DU SUJET

0.4.2.1. INTERET PERSONNEL

0.4.2.2. INTERET SCIENTIFIQUE

0.4.2.3. INTERET SOCIAL

0.5. DELIMITATIONS DU TRAVAIL

0.5.1. DÉLIMITATION TEMPORELLE

0.5.2. DÉLIMITATION SPATIALE

0.6. SUBDIVISION DU TRAVAIL

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

I.1. REVUE D E LA LITTERATURE THEORIQUE

I.1.1. DEFINITION DES CONCEPTS CLES

I.1.2. GENERALITES SUR LE SUJET

I.2. REVUE DE LA LITTERATURE EMPIRIQUE

I.2.1. ETAT DE LA QUESTION

CHAPITRE II. CADRE METHODOLOGIQUE

II.1. APPROCHE DE LA RECHERCHE

II.2. METHODES UTILISEES

II.3. TECHNIQUES UTILISEES

II.4. DESCRIPTION DU MILIEU D'ETUDE

CHAPITRE III. PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION, ET DISCUSSION
DES RESULTATS

III.1. PRÉSENTATION DES DONNEES

III.2. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.

III.3. DISCUSSION DES RESULTATS

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGE

B. THESES, MÉMOIRES, JOURNAUX, TEXTES JURIDIQUES

C. WEBOGRAPHIE (SOURCE INTERNET)

ANNEXE

TABLE DES MATIERES

I.1. EXÉGÈSE DU MODELE DU TRAVAIL SCIENTIFIQUE

I.1.1. LES PAGES DE COUVERTURE

En principe, un travail scientifique de plus de 5 pages ou selon les directives du Professeur, comprend deux pages de couverture; une au début de l'ouvrage et une autre à la fin. Les pages de couverture sont cartonnées (parfois plastifiées), car elles servent de protection pour le document. De préférence, Toutes deux blanches (ou alors, de la même couleur). Remarquez que la page de couverture placée au début d'un travail scientifique est une réplique de la page de titre, alors que celle placée à la fin de l'ouvrage est sans écriture. Si le travail est très court c'est-à-dire moins de 5 pages, il débutera par la page de titre tout simplement.

I.1.2. LA PAGE DE TITRE

La page de titre vise à identifier l'ouvrage et son destinataire. Nous y retrouvons les informations suivantes : le nom et le logo de l'université, la Faculté et le département de l'étudiant, le titre du travail (toujours encerclé), le type de travail (par exemple : résumé de lecture, travail de fin d'étude, etc.), le nom de l'étudiant, le nom du professeur à qui le travail est destiné ou qui a dirigé le travail (indiquez identiquement son domaine de recherche pour valoriser votre travail auprès des lecteurs. Docteur en Psychologie Clinique et Développement Humain), et la date de la remise du travail (Par exemple : Kinshasa, juin 2016). La page de titre est non numérotée, mais comptée dans la pagination de l'ouvrage.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE ET RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
INSTITUT SUPERIEUR SAINTE CROIX DE MULO

B.P. 22 LUBERO / NORD – KIVU

SECTION DE PSYCHOLOGIE

**LE TROUBLE DE STRESS POSTTRAUMATIQUE DES ENFANTS VICTIMES DU
MASSACRE EN RDC. « CAS DES ENFANTS DE LA VILLE DE BENI »**

Travail de fin de cycle et/ou Mémoire présenté et défendu Publiquement
devant un jury en vue de l'obtention du grade de licenciée en Psychologie,
Spécialité : Psychologie Clinique

PAR:

Neema BARUMAWAKI KAHINDO

DIRECTEUR :

Pr. Grevisse YENDE RAPHAEL

DOCTEUR EN SCIENCES DE BIO-INGENIERIE

MULO, JUILLET 2017

ATTENTION : cette page de titre ou page de garde reste la même pour les dissertations majeures et le Rapports de Stage, sauf :

- Pour une dissertation majeure, au lieu de dire « Travail de fin de cycle présenté et défendu publiquement devant un jury en vue de l'obtention du grade de licencié et/ou de gradué en psychologie », il faut tout simplement dire : « **Dissertation Majeure du premier semestre ou du Second semestre** »

- Pour un projet de travail de fin de cycle, au lieu de dire « Travail de fin de cycle présenté et défendu publiquement devant un jury en vue de l'obtention du grade de licencié et/ou de gradué en psychologie », il faut tout simplement dire : « **Projet de travail de fin de cycle** »

- Pour un rapport de Stage, à la place de « **TITRE DE TRAVAIL** », il faut écrire « **RAPPORT DE STAGE** », et en dessous (hors encadrement), il faut ajouter « **EFFECTUE A AUDUAU....** ». Et au lieu de dire : « Travail de fin de cycle présenté et défendu publiquement devant un jury en vue de l'obtention du grade de licencié et/ou de gradué en psychologie », il faut tout simplement dire : « **Rapport de Stage présenté et défendu publiquement devant un jury en vue de l'obtention du grade de licencié et/ou de gradué en psychologie** », faut-il dire « **Superviseur** »

REMARQUE: Nous portons à la connaissance de tous les récipiendaires en psychologie à l'Institut Sainte Croix de Mulo que la langue française comporte plusieurs règles syntaxiques qui nécessitent parfois une bonne compréhension linguistique cependant : « *il n'existe pas un diplôme de licencié* mais plutôt *un grade de licencié* » par contre, « *il existe un diplôme de licence* » ...

I.1.3. L'ÉPIGRAPHE

En littérature, une **épigraphe** est une phrase en prose ou en vers placée en tête d'un livre, d'un ouvrage ou d'un chapitre, pour annoncer ou résumer le contenu, ou pour éclairer sur les intentions de l'auteur ; On utilise parfois le terme « exergue » mais cet emploi est généralement considéré comme abusif¹. Autrement dit, une épigraphe est une citation en tête d'un livre ou d'un travail scientifique illustrant la réflexion ou les sentiments qu'il aborde cependant il n'est pas obligatoire dans un travail scientifique aussitôt utilisée, elle doit cadrer avec le thème abordé. Par exemple, **SIGMUND FREUD**, en travaillant sur l'interprétation des rêves a écrit « *chaque rêve qui est un accomplissement du désir de dormir* ». Avant même de lire l'ouvrage, les lecteurs découvrent déjà d'eux même que Sigmund interprète les différentes significations d'un rêve humain. Par exemple, pour illustrer l'épigraphe du travail de la demoiselle **Neema BARUMAWAKI KAHINDO** démontré dans la page de titre ci-haut :

« La guerre empêche l'enfant de vivre sa condition d'enfant et le prive des éléments qui devaient participer à son développement... »

Bailly (1999)

I.1.4. DEDICACES

Une **dédicace** est une épître ou simple inscription placée par un auteur en tête d'un livre pour mettre son œuvre sous le patronage d'une personne illustre ou influente, ou pour témoigner de ses sentiments de gratitude ou d'amitié, ou enfin, à certaines époques, pour en tirer profit. Cependant, l'usage d'une dédicace dans un travail scientifique est soumis à deux formes distinctes.

¹ Le Grand Robert, article « exergue » : « Ce sens est critiqué; on préfère parfois épigraphe.

Lorsque dans un ouvrage, l'auteur a pris le soin de mentionner le titre « Dédicaces », ce dernier ne pourra plus clôturer cette épître avec la célèbre déclaration « je dédie ce travail », par contre, s'il ne mentionne le titre « Dédicaces », il pourra néanmoins clore cette partie avec la déclaration « je dédie ce travail ». Toutefois, l'usage de la dédicace dans le travail scientifique exige encore une fois de se conformer à la règle dite « **la règle d'abstraction** » c'est-à-dire, cette règle d'abstraction stipule qu'il est indispensable de ne dédier votre travail qu'aux personnes appartenant à une entité commune (Par exemple : l'entité des parents et les frères-sœurs, l'entité d'amitié, l'entité de votre femme et vos enfants, etc.).

Il n'est pas non plus admis de dédier ni de remercier une personne morte (c'est ici la place de « **In memorium** : qui est un mot latin qui peut signifier : en mémoire de..., en souvenir de ... »), ou encore, en dédiant tout comme en remerciant une personne dans un travail scientifique, il est nécessaire de citer les noms des personnes évoquées (par exemple :

*A mon père **BARACK HUSSEIN OBAMA** et à ma mère
Michelle LAVAUGHN ROBINSON OBAMA,
Je dédie ce travail.*

DEDICACES

*A mon père **BARACK HUSSEIN OBAMA** et à ma mère
Michelle LAVAUGHN ROBINSON OBAMA,*

I.1.5. DECLARATION

Par définition, une déclaration est une allégation d'un compte rendu, d'un inventaire, d'un témoignage, d'une relation faite par écrit ou oralement de telle sorte qu'elle engage la conscience et les actes de son auteur². Ici l'étudiant s'engage à affirmer l'authenticité de son travail et se prépose à nier toute suspicion en rapport avec le plagiat³. C'est pourquoi, il est demandé à tout étudiant après la formulation de leur déclaration de mettre leur nom complet, la date de déclaration et une signature.

Une fois, cette déclaration signée et selon les normes conformément au droit de la propriété intellectuelle (**La propriété intellectuelle**⁴ est le domaine comportant l'ensemble des droits exclusifs accordés sur des créations intellectuelles. Elle comporte deux branches : **la propriété** littéraire et artistique, qui s'applique aux œuvres de l'esprit, est composée du droit d'auteur et des droits voisins. Autrement dit, la propriété intellectuelle désigne les œuvres de l'esprit : inventions; œuvres littéraires et artistiques; dessins et modèles; et emblèmes, noms et images utilisés dans le commerce ou autres domaines y relatifs⁵), l'étudiant devient le responsable majeur de toutes les déclarations de son travail scientifique et peut cause d'une poursuite judiciaire à cause d'un plagiat par un autre auteur.

² BARRES, *Cahiers*, t. 9, 1911, p. 89

³ Le **plagiat** est une faute d'ordre moral, civil ou commercial, qui peut être sanctionnée au pénal, elle consiste à copier un auteur ou accaparer l'œuvre d'un créateur dans le domaine des arts sans le citer ou le dire, ainsi qu'à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Plagiat>

⁴ La propriété intellectuelle est protégée par la loi, par exemple au moyen de brevets, de droits d'auteur et d'enregistrements de marques, qui permettent aux créateurs de tirer une reconnaissance ou un avantage financier de leurs inventions ou créations. En conciliant de manière appropriée les intérêts des innovateurs et ceux du grand public, le système de la propriété intellectuelle vise à favoriser un environnement propice à l'épanouissement de la créativité et de l'innovation.

⁵ <http://www.wipo.int/about-ip/fr/>

Par exemple

Je soussigné, (Votre nom complet)..... déclare que le présent Travail Scientifique portant sur (Votre sujet d'étude) est le fruit de nos efforts personnels et qu'il n'a pas été présenté dans aucune institution d'enseignement supérieur pour l'obtention d'un quelconque grade académique. Aucune reproduction partielle ou totale n'est autorisée sans le consentement explicite de l'auteur.

Ainsi Fait à Mulo, le 30 octobre 2016

(Signature et Votre nom complet)

Remarquez que si le travail scientifique n'est pas dûment signé par le déclarant ou le récipiendaire, cela veut dire que le travail ne lui appartient pas et lors d'une défense, un des membres du jury peut demander au président du jury l'annulation du travail scientifique cependant à une condition que si le certifiant n'a pas également signé le travail... Toutefois la motion doit être consenti par les 2 membres du jury pour que pour que cela soit jugé recevable par le président jury, cela pour éviter des conflits interpersonnels entre un des examinant et le récipiendaire. Néanmoins, le président du jury est la seule personne détenant le pouvoir de l'annulation après argumentation des parties prenantes et cela doit se réaliser avant ladite cérémonie.

I.1.6. CERTIFICATION

Selon le Dictionnaire Larousse, une certification est un Document écrit, officiel ou dûment signé d'une personne autorisée qui atteste un fait, donne une assurance et atteste la conformité d'un produit. Par exemple :

*« Je soussigné, Professeur Docteur (**nom du Professeur qui a dirigé le travail scientifique**), certifie avoir suivi et supervisé le travail de recherche Scientifique du récipiendaire (**nom du récipiendaire**) ayant trait à (« **sujet d'étude du récipiendaire**») L'originalité de ce sujet provient du fait que les facettes sur lesquelles le récipiendaire a orienté ses recherches non jamais été abordées par d'autres chercheurs, le sujet étant aussi d'actualité.*

Ainsi Fait à Mulo, le 30 octobre 2016

(Signature et le nom complet du professeur + son domaine de recherche)

I.1.7. LA LISTE DES TABLEAUX

La liste des tableaux a pour objet de permettre au lecteur de retracer facilement un tableau dans l'ouvrage. Un tableau est numéroté et présenté dans la liste des tableaux suivant l'ordre de son annonce dans le corps du texte, c'est-à-dire, dès qu'il est annoncé par l'auteur et ce, peu importe si le tableau est inséré dans le corps du texte ou en annexe. Nous comprenons ici que l'auteur peut faire référence à un tableau dans le corps du texte, mais que ce tableau soit présenté en annexe. Pour chaque tableau listé paraissent les données suivantes :

- le numéro du tableau,
- le titre du tableau et
- les points de suspension reliant le titre au numéro de la page où paraît le tableau dans le travail scientifique.

Le titre « **LA LISTE DES TABLEAUX** » est placé dans le haut de la page, centré et s'écrit en lettres majuscules et en caractère gras. Tous les tableaux présentés dans un travail ainsi que dans les annexes doivent figurer dans la liste des tableaux. Toutefois, si l'ouvrage ne contient qu'un ou deux tableaux, une telle liste n'est pas nécessaire. Présentée sur une page distincte, la liste des tableaux suit en général, la table des matières et est comptée dans la pagination. Si elle s'étend sur plus d'une page, seules la deuxième page et les suivantes sont numérotées.

I.1.8. LA LISTE DES FIGURES

La liste des figures a pour objet de permettre au lecteur de retracer facilement une figure dans l'ouvrage. Toutes les figures présentées dans l'ouvrage ainsi que dans les annexes doivent paraître dans cette liste. Toutefois, si l'ouvrage ne contient qu'une ou deux figures, une liste des figures ne sera pas nécessaire. La liste des figures suit la liste des tableaux, le cas échéant, et est présentée sur une feuille séparée. Les normes de présentation de la liste de figures sont les mêmes que celles relatives à la liste des tableaux.

I.1.9. LES REMERCIEMENTS

Les remerciements sont, un Court texte de reconnaissance adressé aux personnes, aux entreprises, aux organismes, aux établissements qui, par leurs conseils, leur prêt de matériel, leur soutien financier, etc., ont permis ou facilité la réalisation du travail. Dans leur agencement scientifique, Les remerciements sont traditionnels mais non obligatoires. Ils s'adressent tout premièrement à Dieu, selon une religion à une autre ; ensuite au directeur et ses codirecteurs dans la mesure du possible, a votre institutions de formation et son personnel séparée des autres instituions y afférentes, en y enfermant les lecteurs, les enseignants qui ont collaboré à la réalisation de votre travail.

Vous pouvez aussi vous adresser à des personnes ou organismes ayant collaboré à la réalisation (prêt de document, de matériel, ...). A vos parents, tout en citant leurs noms s'ils n'ont pas été précédemment cités dans les dédicaces ; vos frères et sœurs, aux collaborateurs de service ainsi qu'à vos différentes connaissances et amis. Ne dépassez pas une page pour vous éviter d'établir une liste exhaustive de toutes les personnes que vous connaissez ;

I.1.10. SIGLES, SIGNES, SYMBOLES ET ABREVIATIONS

En choisissant d'écrire sur un sujet donné, sachez que vous êtes la seule personne à savoir ce que vous voulez certainement parler dans votre travail scientifique peu importe si le sujet ressemble fort bien aux autres sujets déjà traités, c'est pourquoi en rédigeant votre travail scientifique, prévoyez en conséquence une page dénommée « **SIGLES, SIGNES, SYMBOLES ET ABREVIATIONS** » sur laquelle sera mentionnée toutes les abréviations, signes, sigles et symboles utilisés dans votre travail et qui pourront se révéler important dans la compréhension de votre approche du sujet. Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'utiliser toutes les abréviations existantes dans votre domaine comme c'est le cas des certains étudiants qui utilisent tous le jargon de leur domaine par paresse. Il est évident d'utiliser la page des abréviations pour permettre aux lecteurs de se situer car les abréviations se définissent différemment d'un domaine à un autre et selon l'approche de l'auteur. L'explication des abréviations utilisées dans le corps du travail (Par exemple : AVC, RDC, PDG, UNIKIN, TSPT ...) est nécessaire, d'autant plus lorsque qu'il s'agit d'abréviations peu courantes. Si de nombreuses abréviations nécessitent une explication, il faut créer un glossaire des abréviations qui sera placé juste après la page de la Bibliographie ou de la table des matières (s'il s'agit d'une nomenclature française).

Toutefois, réduisez autant possible cette page. Remarquez également que si votre travail ne contient pas des signes et symboles, il est donc inutile de « **Sigles, Signes, Symboles et Abréviations** », écrivait plutôt « **Sigles et Abréviations** » ou « **Signes et Symboles** » selon ce que vous utilisez dans votre travail scientifique.

I.1.11. ABSTRACT ET RESUME DU TRAVAIL

Tout d'abord, il faut savoir qu'il n'y a aucune différence entre le mot « Abstract » et « Résumé », la seule différence qui existerait entre les deux mots relève de la lexicographie, c'est-à-dire que l'abstract, c'est le résumé du travail en anglais.

Le résumé est une brève introduction au problème ou à la question qui fait l'objet de votre travail scientifique. Il présente votre énoncé du travail; résume comment vous allez adresser la question ou le problème; inclus l'implication possible de vos résultats si la recherche est réussie. Le résumé d'une recherche scientifique comporte au moins quatre parties bien définies : Objectif, Matériel et méthodes (méthodologie, protocole expérimental), résultats attendus, et l'impact :

- **Objectif** : Cette partie permet de présenter brièvement le sujet d'étude et la problématique posée.
- **Matériel et méthodes** : Il s'agit de présenter succinctement le matériel et la méthodologie utilisés pour répondre à la problématique. Il faut éviter de décrire les détails expérimentaux dans le résumé.
- **Résultats attendus** : Les résultats chiffrés doivent être présentés mais aucun commentaire ne doit figurer dans cette partie.
- **Conclusion**: Cette dernière partie doit énoncer l'impact et éventuellement des perspectives en lien avec la problématique.

I.1.12. L'INTRODUCTION

L'introduction en soi est un texte préliminaire et explicatif d'un travail scientifique. C'est en effet, une entrée en matière qui éveille l'attention du lecteur et l'invite à prendre connaissance de la suite du texte. Dans ce contexte, l'introduction est subdivisée en plusieurs parties qui la déterminent et la composent.

L'introduction a pour utilité de présenter au lecteur l'ensemble de son ouvrage dans le but, notamment, de stimuler son intérêt à poursuivre sa lecture. Une introduction se divise en trois parties : **sujet amené, sujet posé et sujet divisé**. Le **sujet amené** concerne le champ disciplinaire dont il est question dans l'ouvrage alors que le **sujet posé** permet de situer le thème principal du travail à l'intérieur de ce champ disciplinaire. Également, une introduction présente la structure de l'ouvrage; il s'agit **du sujet divisé**. Cette dernière partie fait référence aux grandes sections du travail. En résumé, l'objectif de l'introduction est de préparer le lecteur au développement de l'ouvrage. À titre indicatif, l'introduction représente approximativement 10 % d'un travail scientifique.

De par sa présentation, Le titre « **INTRODUCTION** » est placé au haut de la page, centré et s'écrit en lettres majuscules et en caractère gras. Pour certains chercheurs, le titre « introduction » est considéré comme le point zéro du travail. Cependant, ce genre de numérotation reste une formalité pour certains et une tautologie pour d'autres; à mon avis, ce n'est qu'une question de la personnalisation et du style de tout un chacun, de préférence, il est préconisé de n'indiquer tout simplement, que le titre « **INTRODUCTION** » sans être précédé d'aucune numérotation.

L'introduction, étant donc une détermination du sujet au début de l'ouvrage, il est indispensable décerner le sujet présenté, d'introduire la problématique générale du sujet, de proposer les différentes réponses provisoires, d'expliciter les aspect par lesquels le sujet sera structuré, tout énonçant précisément et clairement les objectifs poursuivis, de présenter les différentes entraves rencontrées et comment cela a été contournée, et enfin de limiter le travail dans un contexte géographique.

Ici, de rappeler l'importance du paragraphe introductif d'un travail scientifique, Souvent les chercheurs méprennent et traitent cette partie de manière très imprécise soit 4 à 5 lignes. Le paragraphe introductif dont nous parlons est ce que nous appelons communément L'introduction générale par ignorance, cependant permettez-moi de préciser et corriger cette lacune car il n'existe pas dans un travail scientifique, une « introduction générale » puisqu'il ne doit y avoir qu'une seule introduction dans un travail scientifique ; retenez tout simplement le paragraphe introductif est une partie essentielle d'un travail scientifique qui retrace le contexte d'étude et elle doit correspondre à une page entière au minimum.

L'introduction dans un travail scientifique comporte généralement plusieurs parties visant nombreux objectifs très distincts hormis le paragraphe introductif :

- Le contexte d'étude et de la problématique
- L'hypothèse
- Les objectifs (objectif principal et objectifs spécifiques)
- Le choix et intérêt ou la justification du sujet
- La délimitation de la recherche
- La subdivision ou le plan du travail
- Et les difficultés rencontrées

A. LE CONTEXTE D'ETUDE ET DE LA PROBLEMATIQUE

La problématique est une question générale sur le sujet étudié à laquelle un chercheur tente de répondre, cela veut dire que c'est la présentation d'un problème (par définition, un problème en psychologie cognitive, est une tâche à réaliser dans des conditions définies et pour laquelle on ne connaît pas la solution, ou un problème est un dysfonctionnement de quelque chose) sous différents aspects. La problématique ne demande pas une définition d'un mot ; elle implique un travail de reformulation qui pourra être sous la forme d'un paradoxe c'est-à-dire contraire à l'opinion commune. Bref, la problématique est une question complexe qui demande d'être capable de conjuguer plusieurs informations, parfois divergentes, en les justifiant, tout en restant impartial.

Le chercheur lit la bibliographie, il note les avis des spécialistes et formule un ensemble de questions par rapport à l'intérêt du sujet. Les lectures bibliographiques (ouvrages, articles etc.) fournissent le cadre théorique. Par conséquent, une bibliographie complète et bien documentée est la clé d'une bonne problématisation du sujet. Tachons encore une fois, de rappeler l'idée de la recherche, c'est le point particulier concernant un aspect particulier d'une situation que l'on se propose d'approfondir, d'étudier, de comprendre... Néanmoins, cela ne suffit pas pour constituer ce que l'on appelle le problème de la recherche. C'est tout simplement une indication, un aperçu d'un domaine, encore non défini, sur lequel le chercheur compte porter ses efforts.

L'idée de recherche ne peut donc pas nous éclairer sur ce que nous allons traiter concrètement, sur ce que sont les points précis à considérer, les questions particulières, spécifiques et exclusives auxquelles nous voulons apporter les réponses. Il est nécessaire d'effectuer un travail de transmutation de cette idée de recherche en sujet nettement et totalement énoncé. Il s'agit d'évaluer les données dont on dispose, d'établir les liens qu'il y a entre elles, d'identifier les inconnues à cerner et de formuler les questions à élucider. Ce travail de transmutation, c'est même la formulation du sujet.

L'idée de recherche « Le Trouble de stress post traumatique du carnage sur la population de la ville de Beni », nous dit qu'il y a quelque chose à étudier et à résoudre à propos des traumatisations sur la population de la ville de Beni, que quelque chose ne tourne pas rond à propos de l'assiduité et de la permanence du l'effet psycho traumatique de carnage. Mais pas plus. Il nous faut alors passer à une plus grande compréhension de ce qui ne tourne pas rond, trouver des indices qui vont servir à guider nos premiers pas, à nous dessiner des pistes...

Autrement dit, nous devons répondre à la question : Qu'est-ce qui nous fait dire que quelque chose ne va pas ? Qu'est-ce qui nous fait dire que le carnage en ville de Beni a un effet psycho traumatique sur la population de cette entité ? En effet, il ne suffit pas même si c'est une évidence, d'affirmer que ceci ou cela ne va pas, il est nécessaire d'en apporter des preuves claires, des indices objectifs et irréfutables. Ainsi, même si tout le monde sait que la population de la ville de Beni est massacrée par les rebelles ougandais d'ADF-NALU... il nous faut transformer tout cela en problème formulé. Il nous faut alors satisfaire trois exigences

Dans ce contexte, il s'agit de particulariser son problème, de le caractériser ne serait-ce qu'en précisant le milieu spécifique qui nous intéresse par rapport à d'autres déjà étudiés. Supposé que, précisément le même problème a été traité, disons, pour le massacre au Rwanda, notre propos sera, tout en prenant acte et enseignements de ce qui a été découvert, de voir si en ville de Beni, les mêmes facteurs sont susceptibles d'entrer en jeu ou non... la formulation d'un problème demande non d'avoir les informations en notre possession mais également de savoir ce que nous voulons prouver. C'est pourquoi il faut toutefois nous poser les questions telles que : Sur quoi allons-nous pouvoir s'appuyer pour construire notre recherche ? À quelles grandes questions précises devons-nous trouver des réponses ?

Ces genres de questionnements positionnent le chercheur et lui donne une idée claire de ce qu'il s'apprête à démontrer. Mais qu'il s'attaque à la problématique qui est l'ensemble des questions formulées sur le sujet étudié, il doit de prime abord, formuler le contexte du problème c'est-à-dire qu'il doit dégager quelques aspects qu'il considère comme obstacle ou dysfonctionnement aux faits étudiés. Par exemple, pour formuler un contexte du problème au sujet de l'effet psycho traumatique du carnage en ville de Beni, le chercheur pourra d'abord essayer de parler sur une petite partie qui cadre avec la notion de la paix et de la stabilité sécuritaire dans cette région, ensuite de la guerre ou de l'insécurité sous une forme globale et enfin il mettra au point par un aperçu sur le problème étudié c'est-à-dire qu'il énoncera d'une façon singulière et directe sur le problème du carnage en ville de Beni. Ce contexte du problème sera clôturé par un questionnement ou une interrogation que nous appellerons dans le contexte de ce travail, « **la problématique** ».

Inutile de vous signaler que la partie la plus importante du contexte de la problématique est la formulation des questions, s'il arrivait qu'un chercheur l'omette, il sera ainsi l'objet de plusieurs théories sans aucun but poursuivi et hors sujet car la construction de la problématique se fonde sur une vue exposée de la phrase qui rend compte des sous-entendus et permet de mettre en évidence les liens logiques entre les termes divergents sur le sujet...

B. L'HYPOTHESE DE LA RECHERCHE

Étymologiquement, le mot hypothèse vient du grec **hypothesis** : Le préfixe « **hypo** » signifie « inférieur », « manque », par opposition au préfixe hyper. Par exemple, le terme hypoglycémie désigne une trop faible concentration de glucose dans le sang alors que le terme hyperglycémie désigne une trop forte concentration. Le suffixe « **thesis** » ou « **thèse** » désigne une « opinion », une « affirmation » et a la même racine que le mot théorie. Le sens actuel du mot hypothèse demeure assez proche de son origine étymologique : il désigne « moins » qu'une « opinion » ou une « affirmation ».

Par définition, une hypothèse est une proposition ou une explication que l'on se contente d'énoncer sans prendre position sur son caractère véridique, c'est-à-dire sans l'affirmer ou la nier. Il s'agit donc d'une simple supposition appartenant au domaine possible ou du probable. Elle est souvent l'aboutissement de la formulation d'une problématique et une anticipation de la réponse à la question principale : elle doit être plausible, vérifiable et précise. Elle suggère les procédures de recherche et guide donc le choix de documentation, d'observations et de pistes de réflexions. Elle doit être parfaitement explicite et sans ambiguïté et exprimée sur un mode conditionnel-affirmatif ... Une bonne hypothèse doit répondre à trois conditions :

- **D’abord, elle doit être énoncée en une seule phrase bien articulée**, signe d’une réflexion aboutie et d’une prise de position affirmée, libérée des considérations accessoires. Lorsqu’elle est pleinement explicitée, elle contient tous les concepts qui structureront la démonstration ainsi que leur rapport logique. Chacun de ses mots doit être choisi avec grand soin pour leur justesse et leur précision.
- **Ensuite, l’hypothèse doit être démontrable empiriquement**. Puisque c’est elle qui guidera la recherche, il doit être possible de la vérifier en tenant compte des contraintes de temps, de moyen et de distance propre à la réalisation d’un travail scientifique.
- **Enfin, l’hypothèse doit être falsifiable**, c’est-à-dire qu’elle doit accepter un énoncé contraire. Il est inutile, sur le plan scientifique, de tenter de démontrer un énoncé qui n’est ni contestable ni contesté.

Une fois énoncée, une hypothèse peut être étudiée, confrontée, utilisée, discutée ou traitée de toute autre façon jugée nécessaire. Une hypothèse destinée à être travaillée ou à être vérifiée est désignée par l'expression « hypothèse de travail » ; au contraire, une hypothèse utilisée sans intention de la vérifier pour des raisons sentimentales, religieuses ou politiques par exemple constitue **un postulat**.

Dans une recherche scientifique, L'hypothèse tire ses racines dans une question ou plusieurs questions convergentes que nous nous posons à propos d'un fait, d'une affirmation, d'une théorie ; c'est la raison pour laquelle, entre autres, il requiert de convertir notre sujet de recherche en problème argumenté rassemblant des questions précises et flegmatiques. Ces questions, à leur tour, ont des origines bien distinctes dont les chercheurs s'accordent à regrouper en cinq catégories à savoir :

- **L'observation courante** : Dans la vie de tous les jours, quelques faits qui ont tendance à suivre une certaine régularité, qui se répètent systématiquement, qui suivent un certain ordre ou une certaine périodicité... peuvent amener à se poser des questions et à faire des suppositions.
- **La découverte fortuite** : Il arrive qu'en effectuant une enquête, un rapport, une synthèse... ou même une recherche sur un sujet quelconque, nous tombons incidemment sur un phénomène particulier, une énigme que nous allons nous attacher à résoudre (l'exemple le plus connu est la découverte de l'eau thermique vers la ville de Goma qui semble avoir les caractéristiques curatives).
- **L'élaboration théorique** : Il s'agit plus du domaine fondamental, lorsque la réflexion sur une théorie amène à se poser de nouvelles questions, aux frontières des réponses qu'elle apporte, jusque-là, cette même théorie. La microphysique avec les théories quantiques et les comportements des particules ainsi que l'astronomie en sont de constants exemples.
- **L'imagination** : Ici, nous sommes dans un cas-limite par rapport au précédent. Il s'agit d'être capable d'aller, par sa simple capacité imaginative, au-delà des données mêmes de la science et de la théorie, pour en générer des faits nouveaux et originaux si nous excluons les cas où l'imagination pure n'est pas vraiment évidente, à peu près seuls Freud et Einstein entreraient dans le cas présent.
- **Le travail de défrichage et de pré-enquête** : C'est la façon la plus courante et la plus simple pas du tout forcément la plus facile, pourtant la plus diligente dans le sens où il faut y investir du temps et du travail peut être plus que pour les autres de générer des hypothèses et de les justifier à la fois. Nous y passons en revue documents et statistiques, nous y effectuons des interviews, des recoupements, nous y interrogeons les connaissances les plus importantes sur le sujet et, en synthétisant le tout, nous formulons ce qui peut constituer, des preuves à l'appui, des hypothèses les plus réalistes et les plus plausibles.

Quelle qu'en soit l'origine, l'hypothèse doit rester une proposition de relations plausibles entre certaines variables observables ou formellement manipulables (mathématiques par exemple). C'est un point de départ et une idée directrice, une orientation de l'étude.

C. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Après la phase d'analyse contenant la revue documentaire, l'élaboration de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions, l'expression de la question de recherche, la seconde phase met à l'épreuve les valeurs cohérente, de pertinence, d'innovation dans une approche stratégique pour recevoir une attention parmi d'autres propositions de recherche, c'est les objectifs du travail. Dans ce contexte, il s'agit de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qui est visé exactement par cette recherche ? Qu'est-ce qui sera démontré ? Mieux connu ? Confirmé ? Infirmé ? Il existe cependant deux manières de concevoir les objectifs spécifiques d'une recherche scientifique :

C1. L'OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal ou global décrit ce que La recherche scientifique vise à apporter comme contribution. Il répond à la question « Pourquoi la recherche est-elle importante ? ».

C2. LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques décrivent les avantages tangibles partiels qui sont obtenus par les chercheurs à une date précise par exemple à la fin de la recherche. Les objectifs spécifiques tendent à répondre à la question telle que : « par quels moyens arriverons-nous à la contribution apportée par le travail ? ».

Les objectifs spécifiques pourraient contenir les cinq éléments suivants: la période de temps, les groupes concernés, le terrain d'action, le changement souhaité, le verbe d'action en lien avec le changement. Ils expliquent de manière détaillée l'objectif principal du travail sous plusieurs aspects divergents. Il est nécessaire pour un chercheur de savoir démontrer par plusieurs tirets, l'objectif principal du travail, cela ne veut dire surtout pas qu'il doit dénaturer l'objectif de base cependant les objectifs spécifiques viennent compléter et établir des relations qui permettront à l'objectif principal de se concrétiser...

D. LE CHOIX ET INTERET DU SUJET

A ne pas confondre entre le choix et l'intérêt du sujet dans un travail scientifique ; le choix du sujet de par sa définition, c'est la faculté d'avoir la liberté de préférer ce qu'il y a de meilleur d'un sujet par rapport un autre, par contre l'intérêt d'un sujet peut être considéré comme étant ce qui convient en quelque manière que ce soit à une utilité ou avantage au sujet c'est-à-dire une perception qui nous fait prendre part à ce qui concerne le sujet ou alors à l'impact du sujet sur un aspect bien précis...

Dans un travail scientifique, cette partie joue une fonction indispensable, celui de l'affirmation du travail. À ce niveau, le chercheur est dans l'obligation de fournir des raisons qui l'ont poussé à se lancer dans la recherche relative au sujet étudié. Dans la première phase qui est « le choix du sujet », le chercheur ne dévoilera exclusivement que les pensées de son interdépendance au sujet ; c'est-à-dire qu'il pourra répondre aux questions telles que : « pourquoi avez-vous entrepris de travailler sur ce sujet et pas d'autres ? Qu'est-ce qui vous a motivé de travailler sur ce sujet ? Avez-vous des raisons précises du choix de votre sujet ? » La réponse à ces questions confirmera la maturité et l'abnégation du chercheur à fournir des preuves à sa recherche scientifique. C'est ici où se dégage les véritables intentions du chercheur sur le sujet.

La seconde phase de cette rubrique, concerne l'intérêt que le chercheur porte à son travail, cependant dans un travail scientifique, tout intérêt du sujet se scinde en trois grand aspects ci-après : « **intérêt personnel, intérêt scientifique et intérêt social** » :

- **L'intérêt personnel** : cette partie pourrait prêter à confusion avec le choix du sujet cependant la différence est que dans l'intérêt personnel, le chercheur illustre plutôt les effets liés au choix, c'est la loi de causalité d'Albert Einstein. « Par exemple : tout étudiant voulant devenir licencié doit écrire un travail de fin de cycle, c'est l'intérêt personnel tandis que tout étudiant voulant commencer ses études universitaires est libre de choisir sa faculté, c'est le choix », cet exemple nous montre que le choix est une liberté tandis que l'intérêt personnel est la contrainte qui relève d'un choix.
- **L'intérêt Scientifique** : dans cette rubrique, le chercheur doit montrer l'originalité de son travail. dans un travail scientifique, l'originalité se réfère à la contribution scientifique du chercheur. Ici, le chercheur pourra répondre à la question : « en quoi votre travail est-il différent des autres ? ». nous préférons utiliser le mot « originalité » puisqu'il se rapporte à l'innovation qui peut être considérée comme étant la manière d'appliquer quelque chose à sa façon ; loin de moi l'idée de définir l'originalité comme étant un caractère de ce qui est neuf. En réalité et par honnêteté scientifique, il n'existe donc plus un travail scientifique neuf, par contre tout travail produit relève de l'originalité du chercheur qui le produit...

- **L'intérêt social** : d'une façon singulière, le chercheur est obligé de fournir l'impact que son travail est supposé constituer pour population d'enquête. Il doit répondre aux questions telles que : « Comment est-ce que votre travail contribue-t-il à la société ? Que diriez-vous de l'avantage qu'apporte votre travail sur la population toute entière ?, de quelle manière, votre travail est-il bénéfique pour la population »

A notez que tout travail qui se veut scientifique doit indispensablement renfermer ces trois aspects épinglés ci-haut : le premier aspect illustre l'engagement de l'auteur pour la recherche, il est un élément clé dans la mesure où il conduit un chercheur à être perspicace et rationnel pour toute déclaration qu'il pourra énoncer dans son travail, ce qui lui vaut un aspect exclusivement critique ; le deuxième aspect par opposition au premier aspect, il établit la contribution du chercheur relativement à la science, ce qui vaut à cette dernière sa complexité ; le troisième aspect, quant à lui, il justifie la contribution du chercheur par rapport la société.

E. DELIMITATION DU SUJET

Il est affirmé qu'un travail scientifique, pour être bien précis, doit être délimité. Raison pour laquelle, dans tout travail scientifique, il ne requiert donc pas d'aborder toutes les questions liées à votre sujet. Il s'agira en fait de la démarcation du sujet, d'abord, du champ théorique dans lequel nous voulons traiter le problème (**c'est la délimitation dans le contenu**), Ensuite, il s'agira de donner les limites des situations couvertes (**c'est la délimitation spatiale**), Enfin les **limites temporelles**, c'est-à-dire les périodes couvertes par la recherche, les périodes de pré-enquête, de terrain, de traitement théorique (Le temps est autant une ressource dont il nécessite de justifier l'usage).

F. SUBDIVISION DU TRAVAIL

La constitution de la subdivision du travail est très fondamentale pour un chercheur désirant produire un travail harmonieux, cependant il sied de rappeler que la subdivision du travail est tout simplement un plan arrangé du travail. Dans cette partie du travail, le chercheur est appelé à présenter la charpente de son travail c'est-à-dire de montrer en avance les grandes ramifications de son travail en entier. En lisant cette partie, les lecteurs doivent directement comprendre de quoi s'agit-il en termes de la structuration et des parties que compte le travail.

G. DIFFICULTES RENCONTREES

Par définition, une difficulté est un manque de facilité pour quelque action que ce soit, c'est aussi un obstacle, un empêchement pour parvenir à quelque chose de précis. Dans un travail scientifique, il est recommandé au chercheur d'informer les lecteurs des problèmes rencontrés lors d'une recherche et les moyens usés pour contourner ces problèmes. La réalisation d'un travail scientifique c'est l'assemblage de plusieurs parties distinctes qui doivent être en corrélation parfaite avec l'idée de départ, ceci étant, il requiert une rigueur scrupuleuse pour son achèvement et, pour des éventuels critiques. Ici, le chercheur ne doit non seulement listée les difficultés rencontrées, il doit aussi présenter les mécanismes utilisés pour les contourner afin de prouver la véracité de toutes ses affirmations.

I.1.13. LE CADRE THEORIQUE

Cette étape vient tout juste après celle de l'introduction et se rattache beaucoup plus à la construction du problème. Elle en est en principe, indépendante. Néanmoins, il est plus cohérent de travailler à la préparation de cette étape en lien et en complémentarité avec la préliminaire : elles doivent être approximativement concurrentes. Le cadre théorique est globalement constitué de :

- **De la revue de la littérature théorique** : celle-ci comprend à son tour : **la définition des concepts clés** (les concepts clés fondamentaux et les concepts clés auxiliaires), et la **Généralité sur le sujet** que nous devons clarifier et passer en revue dans leurs grandes lignes par l'explicitation du champ de connaissances dans lequel nous insérons notre problème ainsi que par les limites que nous avons décidé de respecter. Tout ce qui est hors de ce champ de connaissances et tout ce qui est au-delà de ces limites seront également hors et au-delà de notre revue de la littérature théorique.
- **De la revue de la littérature empirique** : cette étape examine et explique exclusivement les questions liées aux travaux antérieurs en rapport avec les champs du sujet. Elle comprend à son tour la partie dite « **Etat de la question** », cette étape tente d'expliquer les différentes conclusions des recherches précédentes tout en les corroborant au sujet étudié.

A. LA REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE

Dans cette partie, il ne s'agira plus de simplement étaler un champ de connaissance en y replaçant son sujet, mais plutôt de faire direction de sa propre perception du champ en question et surtout, de ce qui, sera éclairé, généralisé, approfondi, expliqué, voir enrichi.

A₁. LA DEFINITION DES CONCEPTS CLES

Le concept est une réalité matérielle pour désigner une chose, un être vivant ou une abstraction comme par exemple, DEPRESSION; C'est un moyen de connaissance incontournable à toute recherche car il représente une manière de voir ou une conception de la réalité: « Le concept est une représentation rationnelle comprenant les attributs essentiels d'une classe de phénomènes ou d'objets » (Grawitz, 1993). Dans le cadre d'un travail scientifique, nous appellerons « **concepts clés** », l'ensemble des terminologies directes avec le sujet. La définition de ces terminologies nous permettrons alors à la compréhension des énoncés qui seront émises plus tard par le chercheur. Cependant, il existe deux types des concepts clés dans une recherche scientifique :

- **Les concepts fondamentaux** : ces concepts sont des terminologies liées directement au sujet en étude ; ils composent directement vocabulaires du sujet. Par exemple pour notre sujet élucidé ci-haut les concepts clés fondamentaux sont : Effet psycho traumatique, massacre, ville de Beni...
- **Les concepts auxiliaires** : ces concepts sont des terminologies liées indirectement au sujet en étude et au domaine de la recherche, c'est par exemple pour notre sujet ci-haut ; les concepts clés auxiliaires sont : le génocide, la guerre, l'insécurité, la paix, le viol, etc. dans un travail scientifique, les concepts clés auxiliaires forment les plus souvent le glossaire du travail de recherche.

A₂. LA GENERALITE SUR LE SUJET

C'est à ce stade que nous apprécierons généralement l'acquis du chercheur, l'étendue et l'actualité de ses connaissances dans sa spécialité, ainsi que sa capacité à les appliquer pour l'explicitation, et l'élaboration, en un mot, c'est « **la théorisation du sujet** ». Nous appellerons **théorisation** : le fait de ne plus seulement ébaucher les contours des éléments d'un problème, mais de les assimiler et de les articuler avec l'ensemble de leurs tenants et aboutissants à l'intérieur du corps conceptuel que nous retiendrons comme champ de perceptions approprié dans une recherche.

Dans cette partie le chercheur est tenu d'être très vigilant pour éviter de tomber dans la confusion de plusieurs théories. Il arrive que certains chercheurs lors de conception de la revue de la littérature théorique font appel à plusieurs concepts superflus pour gonfler les pages de leurs recherches, cela va de soi, l'important dans une recherche, ce n'est pas les nombres de pages mais plutôt les résultats obtenues à travers un squelette de travail bien défini et cohérent.

Prenons par exemple, un chercheur x qui veut travailler au sujet suivant : « **Analyse des effets psycho traumatiques des massacres perpétrés en ville de Beni** », il est évident que sa théorisation n'aura que deux grands concepts. Ici, le chercheur en se focalisant sur les concepts fondamentaux de la recherche, pourra formuler sa théorisation qui est un moyen qui explicite le sujet par des documents déjà existants en rapport avec le sujet en étude ... Tout d'abord, la première notion que ce dernier expérimentera, sera sans doute en rapport avec « la notion sur les traumatismes en liaison avec d'autres éléments extérieurs tels que le viol, la mort, la perte d'un être proche, etc. » de là, il parlera des traumatismes dans son ensemble, ses causes, ses effets et pour ne citer que cela.

Ensuite, la deuxième théorisation, examinera par exemple, la « **notions sur les conflits armés en République Démocratique du Congo** » là où, il pourra parler de la situation insécuritaire en RDC depuis son indépendance, des rebellions au Congo (rébellion Katangaise, M23, ADF, etc.), de la Notion sur la paix (ONU, OTAN, etc.), des génocides tout en généralisant sa théorie sur des événements extérieurs (génocide rwandais, génocide de la Libéria, etc.), il pourra éventuellement clôturer par le carnage perpétré en ville de Beni...

Dans une recherche scientifique, le but de la théorisation est de permettre au chercheur d'étayer ses différentes allégations sur le sujet et de prouver l'authenticité des résultats obtenus. Cette partie est très indispensable dans un travail scientifique mais qu'il ne soit pas une création propre du chercheur ; son travail, ici est de faire coïncider cette théorisation à son sujet, ce qui lui vaut après la présentation des résultats obtenus, un caractère intégralement scientifique...

B. LA REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE

Nous pouvons considérer la revue de la littérature empirique comme étant le simple fait d'étaler un champ de connaissances qui ne relève que de l'expérience des autres chercheurs en rapport avec notre sujet. Cette partie est extrêmement importante car elle permet de situer son apport personnel avec plus de précision, de réunir de façon synthétique ce qui a été fait de plus pertinent et de plus récent sur le sujet et surtout de pouvoir s'inspirer d'approches et de méthodologies différentes appliquées à un même problème.

Un bon chercheur scientifique se doit de conserver à l'esprit l'équilibre dans ses actions, contrairement, il supposerait réaliser la poulie alors que celle-ci existe déjà. De ce fait, pour prévenir ce piège, il requiert au préalable faire une revue de la littérature empirique. Il s'agit de la prise de connaissance des théories élaborées et des études technique publié ou non dans l'Etat et dans les pays aussi divers que possible répartissant un rapport avec le sujet que nous nous proposons d'étudier. En effet, il s'agit de lire les travaux antérieurs afin de présenter les pensées de leurs auteurs et d'apprécier les difficultés qu'ils ont rencontrées et les moyens qu'ils ont utilisé pour les surmonter, de saisir l'originalité de leur contribution et de décaler les lacunes de leur recherche ou d'utiliser les résultats acquis afin que la recherche à mener soit mieux faite et utile.

B1. ETAT DE LA QUESTION

L'état de la question ou l'état de l'art consiste à faire le point des connaissances et des règles existantes sur un sujet d'étude dans tout domaine. En outre, c'est se rendre compte de ce qui a déjà été fait et rapporté pour justifier l'idée de la recherche sur toutes les dernières avancées scientifiques que sur les travaux antérieurs ayant un lien avec le sujet choisi.

Bien sûr, il ne s'agit nullement de tout recenser ni de tout savoir mais de montrer qu'en s'engageant dans l'étude d'un problème donné, nous n'ignorons pas le plus essentiel, le plus fondamental de ce qui a été déjà fait, en théorie et en recherches appliquées, sur le même problème ou sur des problèmes similaires. En effet, lors de la conception d'un état de la question, nous devons surtout y indiquer des aspects très important en partant des travaux les plus généraux vers les plus particuliers à savoir :

- La nature de la recherche, l'auteur, la date, l'université ou l'école, le lieu, les hypothèses de départ.
- La méthodologie suivie.
- Les résultats obtenus et leur interprétation.
- La portée et les retombées de chaque recherche (attendues et tangibles).
- Les points faibles et les points forts respectifs...

I.1.14. LE CADRE METHODOLOGIQUE

Dans les travaux scientifiques modernes, le cadre méthodologique représente tout un chapitre à part entière. C'est une partie très fondamentale d'un travail scientifique car elle définit les méthodes et techniques utilisées, dans le même cadre d'idée, elle fait appel à la présentation et la description du milieu d'étude.

La méthodologie peut se définir comme étant l'étude de la bonne utilisation des méthodes et techniques. Il ne suffit pas de les connaître, encore faut-il savoir les utiliser comme il se doit, c'est-à-dire savoir comment les adapter, le plus rigoureusement possible, d'une part à l'objet précis de la recherche ou de l'étude envisagée, et d'autre part aux objectifs poursuivis. Autrement dit, les méthodes et techniques retenues dans une recherche donnée doivent être les plus aptes à rendre compte du sujet étudié et à mener le chercheur vers les buts qu'il s'est fixés en termes d'aboutissement de son travail. Il est inutile de préciser que cela doit faire l'objet de justifications et d'argumentations serrées de la part du chercheur : pourquoi choisir telle méthode, telles techniques, tels instruments...

A. APPROCHE OU MODE D'INVESTIGATION DE LA RECHERCHE

L'approche est à considérer comme une démarche intellectuelle qui n'implique ni étapes, ni cheminement systématique, ni rigueur particulière. C'est à peu près un état d'esprit, une sorte de disposition générale qui situe l'arrière-fond philosophique ou métathéorique du chercheur ou de la recherche. Dans ce sens, on parle d'approche marxiste, fonctionnaliste, culturaliste, structuraliste, systémique.

De façon générale, bien que d'autres approches puissent exister, deux grandes orientations méthodologiques en recherche sociale prédominent actuellement, l'une **objectiviste (ou Quantitative)**, découlant de l'approche positiviste, et l'autre, **subjectiviste (Qualitative)**, associée à l'approche herméneutique. La première, très bien connue dans la sphère des sciences sociales, s'inspire du positivisme des sciences naturelles en préconisant un point de vue objectif pour connaître la réalité⁶. Les phénomènes, conçus en termes de comportements deviennent alors des relations de cause à effet (causalité)⁷, où chaque action est déterminée par une précédente ou en détermine une subséquente (déterminisme) à l'intérieur d'une immense chaîne d'événements successifs, chacun étant le produit de l'autre qui l'a précédé. Ce courant croit qu'on ne peut connaître la réalité qu'à partir de la logique et de méthodologies uniformisées⁸, la science s'avérant donc une logique reconstruite et la compréhension des phénomènes passant nécessairement par l'étude de leur étiologie.

⁶ Epstein, 1985: 265; Gingras, 1992b: 35; Grawitz, 1993: 284

⁷ Lessard-Hébert et al, 1990: 36

⁸ Eisner, 1981: 9

Pour connaître la réalité et la décrire avec précision, il faut la découper en ses plus petites composantes, y attribuer des mesures quantitatives (le nombre ou la fréquence), les dénombrer et analyser les résultats en utilisant des formules mathématiques. Par le jeu de corrélations établies entre variables dépendantes et variables indépendantes, le processus déductif confirme ou infirme les hypothèses de départ et il en découle que l'absence d'explications déterministes est due à l'ignorance ou à l'absence de mécanismes adéquats d'évaluation.

La généralisation, la vérification et la prédiction sont les raisons d'être de la recherche s'appuyant sur la logique hypothético-déductive et deviennent synonymes de l'explication (thèse de la symétrie). L'explication reposerait ainsi sur la recherche des causes qui produisent les phénomènes, y compris les phénomènes sociaux et leurs fonctions en « laissant de côté les états de la conscience individuelle des acteurs ou agents ». Le chercheur doit se concentrer sur le comportement manifeste (observable, quantifiable, traitable)⁹ du phénomène et doit continuellement confronter la réalité au modèle théorique et vice-versa.

La validité doit être sa préoccupation constante, car elle garantira la fidélité, soit la capacité de reproduire la recherche en obtenant les mêmes résultats. De son côté Eisner, s'inspirant de la phénoménologie, de l'existentialisme et des approches non directives de la psychologie humaniste, l'orientation herméneutique croit que la réalité dépasse largement ce qui peut être observé et que les orientations théoriques de même que les méthodologies ne s'avèrent jamais neutres. Sans nier que chaque phénomène a une cause, on introduit l'idée voulant que l'origine précise d'un effet soit souvent impossible à déterminer, car plusieurs voies peuvent mener au même résultat et parce que l'être humain est fréquemment irrationnel dans ses choix.

⁹ *Heineman, 1981: 372-373*

Ainsi, puisque les comportements sociaux seraient constitués et régis différemment de la nature physique, « ils ne devraient donc pas être étudiés de la même façon que les phénomènes naturels »¹⁰. Il faut plutôt chercher « le sens de la réalité sociale dans l'action même où elle se produit, au-delà des causes et des effets observables, mais sans toutefois oublier ceux-ci. L'intérêt du chercheur doit donc se porter sur la personne ou la collectivité comme sujet de l'action ». L'idée n'est pas de renier la méthodologie utilisée dans les sciences naturelles, mais de combler les limites lorsqu'il est question de découvrir et de connaître sous un angle différent.

On s'appuie également sur certaines découvertes des sciences naturelles pour expliquer que les tentatives d'observation risquent de changer la nature fondamentale de certains objets d'étude. Il s'ensuit que la prétention de pouvoir tout décrire peut s'avérer futile sinon néfaste. Cependant, bien que les variables composant les objets d'étude soient nettement imprédictibles, cela ne doit pas empêcher d'aller voir ce qui se passe ou d'offrir certaines explications. Certes, la science est considérée ici en tant que logique utilitaire, c'est-à-dire que la compréhension des phénomènes, considérés comme action, passe par la saisie du vécu¹¹. De ce fait, le but ultime de l'approche herméneutique est de comprendre les interactions des êtres humains entre eux et avec leur environnement. La méthodologie qui s'en inspire doit donner lieu à un processus inductif et même subjectif qui reposerait sur la conviction que les connaissances ne s'acquièrent pas uniquement par la validation d'une hypothèse, mais également par l'inférence et l'intuition.

¹⁰ Mellos, 1992: 547

¹¹ Lessard-Hébert et al, 1990: 39

Les méthodes varient ainsi d'une situation à l'autre, et elles peuvent s'appuyer sur divers principes, telles que la synchronicité et la saturation des catégories, plutôt que sur une logique purement mathématique, car « on vise à introduire un pluralisme et un relativisme dans la définition des objets et des choses ». Les deux grandes tendances apparaissent irréconciliables, voire antagoniques, et elles ont souvent été, en fait, mises en opposition. Cependant, certains auteurs tentent de nuancer les points de discorde ou de ramener le débat à un autre niveau. Epstein, par exemple, dénonce ce qu'il appelle le mythe de l'incompatibilité et croit qu'un agencement harmonieux des méthodes peut contribuer à une meilleure connaissance de certaines réalités. Les approches en recherche scientifique représentent en quelque sorte les modes d'investigations qui sont déterminés par les paradigmes et/ou règles de la recherche et les objectifs du chercheur. Ce dernier a le choix entre trois modes d'investigation: l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche mixte.

A1. L'APPROCHE QUANTITATIVE

Cette approche vise à recueillir des données observables et quantifiables. Ce type de recherche consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur l'observation de faits et événements « positifs », c'est-à-dire existant indépendamment du chercheur, des faits objectifs. Cette méthode s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association, etc.

Pour rapprocher les propositions théoriques de la réalité, ou pour confronter les hypothèses à l'observation, il faut opérationnaliser les concepts, c'est-à-dire établir une relation systématique entre les concepts et la réalité observable, au moyen d'indicateurs. On peut définir les indicateurs comme des « signes, comportements ou réactions directement observables par lesquels on repère au niveau de la réalité les dimensions d'un concept ». En terme claire, Opérationnaliser un concept, c'est donc lui associer un ou plusieurs indicateurs qui permettront de distinguer avec exactitude les variations observées dans la réalité par rapport au concept. Distinguer les variations, cela veut dire mesurer : l'opérationnalisation d'un concept conduit donc à la mesure.

Bref, L'approche quantitative se définit par des mesures où, contrairement à l'approche qualitative, les nombres importent et se prêtent à des fonctions mathématiques. Nous verrons comment ces attributs s'appliquent davantage aux méthodes spécifiques utilisées à l'intérieur des recherches plutôt qu'aux recherches elles-mêmes. Par exemple en procédant par un questionnaire avec des questions du genre « oui et non » dans une recherche répond illico à l'approche quantitative.

A2. L'APPROCHE QUALITATIVE

Dans l'approche qualitative, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier qu'il s'agit de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description de l'interprétation et de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente. Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (études de cas, observation, entretiens semi-structurés ou non-structurés, etc.). Le mode qualitatif fournit des données de contenu, et non des données chiffrées.

Bref, Selon Hammersley (1989), la démarche qualitative utilise des formes de cueillette de données telles que des entrevues, des observations, plutôt que des mesures quantitatives ou des analyses statistiques. Bien que, dans la plupart des cas, les données dont il est ici question soient non structurées au départ, il est toutefois possible de les doter d'une systématisation raffinée; notre étude sur la recherche descriptive dont il sera question plus loin le confirmera.

A3. L'APPROCHE MIXTE

Cette approche est une combinaison des deux précédentes. Elle permet au chercheur de mobiliser aussi bien les avantages du mode quantitatif que ceux du mode qualitatif. Cette conduite aide à maîtriser le phénomène dans toutes ses dimensions. Les deux approches ne s'opposent donc pas. Elles se complètent: L'approche qualitative, par observation, par entretien, par protocoles (etc....) permet de récolter énormément d'informations. Certaines d'entre elles n'étaient pas attendues.

Elles font progresser la recherche. Cependant la durée d'une enquête qualitative limite son recours à des sujets de recherche pour lesquelles on dispose de peu d'informations. L'enquête qualitative sera choisie dans une phase exploratoire d'un nouveau sujet de recherche. Elle permet de développer une théorie et relève donc d'un processus inductif. L'approche quantitative repose sur un corpus théorique qui permet de poser des hypothèses. La phase empirique d'une telle recherche se réalise souvent en conduisant une enquête par questionnaires. Le questionnaire permet d'interroger un beaucoup plus grand nombre d'individus. Mais le format de l'enquête ne permet de recueillir que les informations relatives aux questions.

B. LES METHODES UTILISEES

Tout chercheur Scientifique doit inévitablement se centraliser sur une méthode susceptible de l'orienter à atteindre son objectif et dénouer le problème qu'il étudie dans son travail; La méthode, pris dans le sens étymologique, signifie une marche raisonnée pour atteindre un but. Pour M. Grawtitz, la méthode est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie. En d'autres termes, une méthode est un ensemble des normes permettant de sélectionner et coordonner les recherches.

Pour mieux circonscrire sa méthodologie, le chercheur doit définir, formuler et élaborer « au plus fin » son problème (nous appelons « problème » en recherche le point précis, et ses composantes, que le chercheur veut étudier. Plus les données du problème seront précisées et plus facile sera l'élaboration de la méthodologie. Il y a un inter-conditionnement nécessaire entre le problème, la façon de le poser, la méthode adoptée et les techniques retenues. Il importe de souligner, qu'il n'y a pas de travail scientifique possible sans méthode et méthodologie.

C'est en fait ce qui distingue par exemple le journaliste et le reporter du chercheur. Le second se caractérise par une rigueur explicite, absolue et systématique dans sa quête et son traitement des informations recueillies, c'est là qu'il doit faire preuve de méthode et c'est par là qu'il s'apparente à la communauté scientifique. Dans un travail scientifique, deux à trois méthodes utilisées dans une démarche mixte, quantitative ou qualitative suffisent amplement pour vérifier un problème cependant le choix de ces procédés doit être en corrélation parfaite entre eux et doivent correspondre à la formulation de la problématique, aux objectifs, ainsi qu'à l'hypothèse à infirmer ou à affirmer. Retenez également qu'un travail qui a plus de trois procédés rend ce dernier superflu.

C. LES TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISES

Les techniques comme instruments dans une recherche scientifique, viennent rendre opérationnelles les méthodes utilisées dans un travail scientifique, selon l'allemande Madeleine Grawtitz, elle définit une technique scientifique comme moyen d'atteindre un but situé au niveau de faits, des étapes pratiques impliquant l'utilisation des machines, des gestes ou d'étapes et comprenant des procédés opératoires rigoureux, définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqué à nouveau dans les même conditions, adaptées au genre du problème en cause¹².

D. DESCRIPTION DU MILIEU D'ETUDE

Le cadre de l'espace ou la description du milieu d'étude consiste non seulement à en délimiter les frontières extérieures, mais aussi à en fixer les limites territoriales, à propos desquelles nous souhaitons obtenir des résultats significatifs. Pour une analyse au niveau national, nous souhaiterons par exemple obtenir des résultats par région. Pour une analyse limitée à un hôpital, nous chercherons peut être des résultats séparément par service ou par unités de soins. Les choix établis influenceront le processus de sélection et l'ampleur des échantillons à retenir. Pour chaque « unité territoriale » retenue, il faudrait un ensemble de données suffisamment grand. Le rapport d'enquête montrera les caractéristiques du champ et le situera dans le contexte national, en présentant son importance numérique, sa localisation géographique, les caractéristiques de sa population.

¹²M. Grawtitz, **Méthodes des Sciences Sociales**, 3ème éd., Dalloz, Paris, 1987, p. 334.

Par contre, Le champ d'étude est le lieu où se déroule l'étude. Le chercheur précise le milieu où l'étude sera conduite et justifie son choix. Il doit s'assurer que le milieu est accessible et obtenir la collaboration et les autorisations nécessaires des autorités administratives et du comité de recherche et d'éthique. Une étude donnée peut être menée en lui assignant un champ spatial restreint ou étendu.

L'extension n'est pas nécessairement un gage de qualité ; la profondeur de l'analyse, l'exactitude du modèle retenu, le sérieux des techniques mises en place en sont les meilleurs garants. L'extension prémunit contre le risque de n'avoir mis à jour que des situations tout à fait locales. Elle a son prix : les difficultés de déplacement, s'il s'agit d'interviews et l'obtention des « populations- mères », s'il faut opérer une sélection. Le rapport d'enquête montrera les caractéristiques du champ et le situera dans le contexte national, en présentant son importance numérique, sa localisation géographique, les caractéristiques de sa population. Il est à noter que les informations décrites doivent être strictement en rapport avec l'objet de l'étude (5 pages maximum).

I.1.15. PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Cette partie est consacrée aux analyses statistiques menant aux résultats de la recherche. Elle permet avant tout de procéder aux tests des hypothèses et objectifs, des analyses préalablement menées par le chercheur. Une fois les manipulations terminées, il faut analyser les données brutes qui ont été recueillies au cours de l'expérimentation. Il s'agit d'une des étapes clefs de la démarche scientifique. L'analyse des résultats permet de **comprendre** et d'**interpréter** les différents résultats obtenus afin de tirer les conclusions appropriées. Ainsi, à la fin de cette étape, il faut être en mesure de déterminer :

- Si l'hypothèse est affirmée, nuancée ou infirmée.
- S'il est possible de répondre à la question de départ.

A. PRESENTATION DES DONNEES

Dans cette partie, le chercheur est exigé de fournir en détail tous les éléments qui ont été utilisés pour la récolte des données qu'il doit analyser et interpréter et discuter les résultats obtenus. En effet ; la présentation des données dans une démarche scientifique, consiste à faire un éventaire récapitulatif de choix des méthodes et instruments utilisés, du choix et de la taille de l'échantillon, du milieu d'études et des variables à confronter lors de l'interprétation et de l'analyse des résultats de la recherche.

B. ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

Une fois les résultats d'une investigation recueillis, on doit les mettre en perspective en les reliant au problème étudié et à l'hypothèse formulée au départ: c'est l'étape de l'analyse des résultats. Cette analyse permet notamment de faire apparaître l'influence de certaines variables ou de certains facteurs sur le phénomène étudié. Il faut ensuite interpréter ces résultats, c'est-à-dire faire le rapport entre l'analyse des données, la problématique et le champ d'investigation au sein duquel la recherche s'est développée. Interpréter les résultats, c'est en fait énoncer les conséquences théoriques et établir les avenues de recherche suggérées par les résultats.

B₁. ANALYSE DES RESULTATS

Analyser les résultats d'une recherche consiste à «faire parler» les données recueillies en vue de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de recherche. Pour cela, il importe que le chercheur examine longuement et minutieusement ses données. Les données doivent être saisies, vérifiées et vérifiées au moins deux fois avant de pouvoir être considérées comme fiables. Ensuite, on doit se familiariser avec ses données: ne pas précipiter l'analyse et l'interprétation, et plutôt prendre le temps de maîtriser les données recueillies.

Il faut les relire de manière à s'assurer de ne passer à côté d'aucune constatation ou d'aucune question importante. Ensuite, vient l'étape de l'analyse en tant que telle. Par manque de minutie, des chercheurs font régulièrement des erreurs, même à l'étape de la saisie. On observe régulièrement que jusqu'à 5 % des données sont erronées à cette étape. Cela peut avoir des conséquences importantes sur la suite du travail.

Il y a trois types principaux d'analyse des résultats : **l'analyse descriptive**, **l'analyse explicative** et **l'analyse compréhensive**. Faire **une analyse descriptive**, c'est dresser un portrait de la situation telle qu'elle nous apparaît suite à la compilation et du classement des données qualitatives ou quantitatives obtenues. Par exemple, on indiquera les caractéristiques d'un groupe, on établira les liens statistiques ou fonctionnels entre les composantes étudiées, on fera ressortir la valeur des variables significatives, etc.

L'analyse explicative permet de prendre une décision quant à la confirmation ou à la réfutation de l'hypothèse de recherche; on expose alors les raisons qualitatives ou statistiques pour lesquelles on doit retenir ou rejeter l'hypothèse. Si des liens significatifs sont apparus entre des variables, on prendra soin de les analyser: s'agit-il de liens causaux, ou plutôt de rapports accidentels explicables par des variables intervenantes ou parasites? On pourra expliquer la dynamique du phénomène observé ou rendre compte des mécanismes internes et externes du système observé.

On parle **d'analyse compréhensive** lorsqu'il s'agit de rendre compte des rapports entre les résultats obtenus et les perceptions des sujets. Au cours d'une telle analyse, plus ou moins éclairante mais particulièrement nécessaire s'il s'agit d'une étude qualitative, on cherchera à définir les perceptions des acteurs ou des sujets eux-mêmes et à voir quels rapports on peut établir entre ces perceptions et les résultats: y a-t-il une cohérence entre les deux, ou les uns contredisent-ils les autres?

Autrement dit, les perceptions des sujets sont-elles du domaine de l'illusion et comment peut-on expliquer leurs croyances vis-à-vis du phénomène étudié. Il se peut, par exemple, qu'une étude démontre l'existence d'un lien causal entre les conditions économiques d'une population et certains des problèmes qu'on y observe, comme la fréquence élevée de certaines maladies nutritionnelles; si des gens attribuent plutôt leurs difficultés à des causes surnaturelles (l'influence des esprits des ancêtres, par exemple), il faudra alors se demander pourquoi il en est ainsi.

Les chercheurs doivent toujours se montrer prudents, et même pointilleux, tant dans la formulation de leurs hypothèses que dans l'analyse et l'interprétation de leurs résultats. Il importe donc de tracer soi-même les limites possibles des résultats obtenus, en interrogeant la fiabilité et la validité de ceux-ci, en remettant en question la valeur des instruments de mesure et du plan d'expérience et en cherchant à établir le degré de signifiante des résultats. Si des difficultés sont apparues, il faut en rendre compte et expliquer comment on aurait pu modifier le plan de recherche ou les instruments pour obtenir des résultats plus fiables.

B₂. L'INTERPRETATION DES RESULTATS

L'interprétation des résultats consiste à **comprendre le comportement des variables** étudiées dans une démarche scientifique. Pour cela, il est nécessaire de faire un retour sur les résultats obtenus ainsi que sur le déroulement de l'expérimentation. Lors des précédentes **recherches d'information**, dont de nombreux renseignements y sont rassemblés. L'interprétation des résultats de recherche ne doit pas être confondue avec leur analyse. L'analyse des résultats consiste à rendre compte des données par rapport à l'objet de recherche; leur interprétation consiste: à en livrer le sens dans le contexte théorique de la recherche; à en livrer le sens en rapport avec la problématique de recherche et à faire ressortir les pistes de recherche sur lesquelles les résultats nous amènent.

En d'autres mots, il s'agit d'insérer les résultats obtenus dans la problématique d'ensemble, de montrer leur pertinence dans la discipline concernée, et d'indiquer quelles recherches nouvelles pourraient être entreprises sur la base de ces résultats.

Pour arriver à cela, il faut revenir au point de départ: le problème de recherche et, s'il y a lieu, la recension des écrits. Les tableaux de données brutes renferment beaucoup d'information. Par contre, il n'est pas toujours facile d'avoir une vue d'ensemble des résultats à partir de ceux-ci. C'est pourquoi il est souvent nécessaire de regrouper différemment les données brutes. Il est alors possible de dessiner de nouveaux tableaux pour y rassembler les données brutes de façon à ce qu'elles soient plus faciles à visualiser et à interpréter.

C. DISCUSSION DES RESULTATS

Discuter un résultat dans une démarche scientifique, c'est un échange de propos ou avoir une conversation sur un sujet quelconque. Cette étape, constitue également une autre forme d'analyse compréhensive du chercheur, sur le sens de la perception de son sujet. En effet, toute recherche dite « recherche – action » nous apporte un éclairage nouveau sur l'être humain lui-même et sur les significations qu'il donne à son existence. Il faut donc chercher à voir dans quelle mesure les connaissances nouvelles obtenues par la recherche nous permettent de mieux nous comprendre nous-mêmes et en quoi elles peuvent contribuer à éclairer les choix éthiques ou, de manière générale, les questions philosophiques que l'être humain se pose depuis très longtemps et qui sont à l'origine de l'effort scientifique lui-même.

Bref, dans cette rubrique, le chercheur établit un lien évident de la réalité et/ou du phénomène étudié par l'acquisition d'une nouvelle expérimentation ; c'est donc une simple locution des agissements du chercheur par rapport à d'autres théories préétablies sur le phénomène étudié.

I.1.16. LA CONCLUSION

La conclusion, aussi appelée "discussion finale", résume les arguments développés et répond aux questions, en reprenant les hypothèses élaborées dans la partie initiale du travail. Elle expose les pensées finales critiques du chercheur. De nouvelles données ou sources n'ont, en principe, plus leur place dans la conclusion.

Autrement dit, la formulation de la conclusion dans une démarche scientifique, requiert d'abord faire une synthèse des principaux points de l'analyse. Puis, il s'avère important de faire un **retour sur l'hypothèse** (*Peut-elle être déclarée confirmée ou infirmée? Ou alors nuancée ?*), **Et sur la question de départ** (*Est-ce que les résultats obtenus permettent d'y répondre?*). La conclusion doit également présenter les points forts et les points faibles de la recherche scientifique, ainsi que les améliorations qui pourraient y être apportées (*suggestions et recommandations*).

I.1.17. BIBLIOGRAPHIE

Un travail dit scientifique pose comme condition que l'on indique toujours d'où proviennent les informations utilisées. Dans chaque texte scientifique, l'auteur doit ainsi faire savoir d'où proviennent ses sources, sans quoi cela pourra être considéré comme du plagiat. « L'emploi de sources est un des critères les plus importants dans un travail scientifique, c'est l'expression de *l'honnêteté intellectuelle*. » Les guillemets de la phrase précédente montrent que cette phrase n'est pas de l'auteur de ces lignes. La source de cette citation entre guillemets doit donc impérativement être donnée. Dans cette partie, on montrera la procédure pour citer correctement les sources. Pour ce faire, il faut donner tellement d'informations qu'il est impossible de les faire figurer dans le texte principal sans en gêner la lecture. En plus, il n'est pas rare que l'on renvoie plusieurs fois au même titre de livre. C'est pour cette raison que l'on a besoin d'une forme rationnelle de citation. Il faut donc faire attention à : comment on écrit des références, comment on intègre celles-ci dans le texte et comment on cite les sources d'une manière complète.

I.1.18. LES PAGES D'ANNEXE

Les pages d'annexes réunissent les informations qui ont été nécessaires à la réalisation du travail scientifique ou qui complètent celles présentées dans le corps du texte, mais qui ne sont pas essentielles à la compréhension du lecteur. Placées en retrait du corps du texte, les annexes ont pour but d'alléger l'ouvrage dans son ensemble. On y retrouve souvent des données brutes (par exemple : tableaux de résultats, de listes d'énoncés, etc.) ou des pièces justificatives (par exemple : copie d'une lettre ou d'un questionnaire). Chaque annexe est précédée d'une feuille, non paginée, mais comptée, sur laquelle sont écrites, en lettres majuscules et en caractère gras, au centre de la feuille, son identification : **L'ANNEXE** (par exemple : **A, B, C, ...**). Sur la ligne suivante est inscrit le titre de l'annexe annonçant le document que le lecteur pourra consulter à la page suivante.

I.1.19. LA TABLE DES MATIERES

La table des matières a pour objet de donner une vue d'ensemble de la structure du travail universitaire et se place après la page de la certification lorsque l'étudiant utilise la nomenclature anglaise et elle se place également après la page de la bibliographie lorsque l'étudiant a utilisé la nomenclature française cependant la place de la table des matières dans un travail scientifique n'a pas beaucoup d'importance pour la plupart et ce n'est ni question de la nomenclature ni de la méthodologie utilisée. Certains préfèrent placer la table des matières au début du travail pour uniquement attirer et à donner l'avant-goût aux lecteurs et aussi par ce que le travail scientifique est très volumineux, par contre, d'autres préfèrent placer la table des matières après le travail scientifique tout simplement parce que le document ne referme pas beaucoup de pages et le document peut facilement être parcouru en entier sans la moindre difficulté.

A la table des matières, S'y retrouvent tous les titres et les sous-titres paraissant dans le travail, à l'exception de son propre titre. Chaque titre et sous-titre est identifié par un code pseudo décimal (p. ex. : 1. 1.1, etc.) et est relié au numéro de la page correspondant à sa parution dans le texte par une série de points. Le titre des sections et des sous-sections doivent correspondre à ceux utilisés dans le texte.

Chaque titre ou sous-titre de la table des matières est présenté à interligne et demi. Toutefois, lorsqu'un titre ou un sous-titre nécessite plus d'une ligne, de même qu'à partir du quatrième niveau de division (p. ex. : 1.1.1), l'interligne est simple. Le titre « **LA TABLE DES MATIÈRES** » s'écrit en lettres majuscules, en caractère gras et est centré au haut de la page. La table des matières est comptée dans la pagination et si elle s'étend sur plus d'une page, seules la deuxième page et les suivantes sont numérotées (voir la table des matières de ce livret).

I. 2. STRUCTURE GENERALE DE LA DISSERTATION MAJEURES

Après la page de titre ou page de garde, il faut immédiatement commencer par la page de l'épigraphe (i) et la page des sigles et Abréviations (ii). Le reste des pages prendront presque la même structure que le Travail de fin de cycle et/ou Mémoire sauf que dans le deuxième chapitre, vous ne ferez pas allusion à la présentation du champ de recherche.

A noter que, la dissertation devra avoir entre 20 et 30 pages. Cette règle n'est pas universelle a toutes les universités du monde cependant la section de psychologie de l'Institut Sainte Croix de Mulo a jugé bon de limiter les pages de la dissertation majeure jusqu'à 30pages au maximum. Ainsi pour permettre aux étudiants des classes inferieures de focaliser à l'essentiel et de ne pas succomber dans la gloutonnerie scientifique.

I.3. STRUCTURE GENERALE DES RAPPORTS DE STAGE

LA PAGE DE COUVERTURE

LA PAGE DE TITRE (cfr. Supra)

EPIGRAPHE

DEDICACE

REMERCIEMENTS

SIGLES ET ABREVIATIONS

0. INTRODUCTION

0.1. OBJECTIFS DU RAPPORT DE STAGE

0.1.1. OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)

0.1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

CHAPITRE I. PRESENTATION DU MILIEU DE STAGE

CHAPITRE II. DEROULEMENT DU STAGE

II.1. ACTIVITES GENERALES

II.2. ACTIVITES SPECIFIQUES

II.3. THEMES DE RECHERCHE

II.4. CONSTAT GENERAL SUR LES PROBLEMES RELATIFS AUX PATIENTS

II.5. TABLEAUX SYNOPTIQUES DES CAS CLINIQUE RECUS PAR LES STAGIAIRE

CHAPITRE III. ETUDE DES CAS

III.1. PREMIER CAS PSEUDONYME

III.1.1. IDENTITE

III.1.2. EXTRAIT DU RECIT AUTOBIOGRAPHIQUE

III.1.3. BREVE CONCLUSION

III.2. DEUXIEME CAS PSEUDONYME

III.2.1. IDENTITE

III.2.2. EXTRAIT DU RECIT AUTOBIOGRAPHIQUE

III.2.3. BREVE CONCLUSION

III.3. DIFFICULTES RENCONTREES

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

REFERENCES

TABLES DES MATIERES

ANNEXE

I.4. STRUCTURE GENERALE DU PROJET DE TRAVAIL DE FIN DE CYCLE

Normalement un projet de fin de cycle doit être la préparation de l'introduction dans sa structure, c'est-à-dire :

PAGE DE COUVERTURE
PAGE DE TITRE
EPIGRAPHE
DEDICACE
REMERCIEMENTS
SIGLES, ABRÉVIATIONS, SIGNES ET SYMBOLES

0. INTRODUCTION
0.1. CONTEXTE D'ETUDE ET PROBLEMATIQUE
0.2. HYPOTHESE DE LA RECHERCHE
0.3. OBJECTIFS DU TRAVAIL
0.3.1. OBJECTIF GLOBAL
0.3.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES
0.4. CHOIX ET INTERETS DU SUJET
0.4.1. CHOIX DU SUJET
0.4.2. INTERETS DU SUJET
0.4.2.1. INTERET PERSONNEL
0.4.2.2. INTERET SCIENTIFIQUE
0.4.2.3. INTERET SOCIAL

0.5. DELIMITATIONS DU TRAVAIL
0.5.1. DÉLIMITATION TEMPORELLE
0.5.2. DÉLIMITATION SPATIALE

0.6. SUBDIVISION DU TRAVAIL

0.7. DIFFICULTES RENCONTREES

SECTION II. NORMES DE LA PRESENTATION D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE SELON LES TECHNIQUES D'APA (AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION)

II.1. ORGANISATION DU TEXTE

Nous vous présentons, un sommaire des règles les plus communément subordonnées pour la présentation d'un travail de recherche ou d'une dissertation en faculté de Psychologie ainsi que dans d'autres domaines de la recherche scientifique. En général, ces règles sont conformes aux normes établies par l'American Psychological Association (APA) et maintenant par l'INSTITUT SAINTE CROIX DE MULO pour la présentation des démonstrations et des rapports scientifiques. Pour soutenir des révélations additionnels, nous vous conseillons de consulter l'intégral des manuels de méthodologie de cette association.

II.1.1. Mise en page

Le travail de recherche ou la dissertation doivent être dactylographiés à double interligne sur papier règlementaire (A4). On utilisera le papier blanc en feuilles mobiles, grandeur 8 1/2 x 11 pouces (21,25 centimètres x 27,5 centimètres). La présentation du texte doit, autant que possible, se conformer aux règles suivantes :

- Commencer toute page à 1 pouce (2,5 centimètres) de la limite supérieure de la feuille;
- Terminer toute page, y compris les notes infra-paginales, à 1 pouce (2,5 centimètres) de la limite inférieure de la feuille;
- Commencer le texte à 1 pouce (2,5 centimètres) de la limite gauche de la feuille et le terminer à 1 pouce (2,5 centimètres) de la limite droite; et,

- Éviter, autant que faire se peut, de commencer un nouveau paragraphe ou d'écrire un titre ou sous-titre à la dernière ligne d'une page; il est alors préférable de commencer à la page suivante.

II.1.2 Pagination

La pagination commence avec la page titre et se poursuit jusqu'à la fin des références. La pagination doit être indiquée en chiffres arabes en haut de la page à droite. Cette pagination débute dès la page de titre, mais n'est visible qu'après celle-ci. La numérotation en chiffre arabe débute dès l'introduction du travail scientifique ; quant à la numérotation en chiffre romain, celle-ci débute dès la première page juste après la page de garde d'un travail scientifique ; elle couvre également la partie du dossier d'illustration et les annexes.

II.1.3 Page titre

La page titre comprend les informations suivantes : le titre du travail, le nom de l'étudiant, le nom du professeur, le nom de l'université et la date. Vous remarquerez que toutes les informations sont en lettres majuscules, sauf pour la date (cfr page 8).

II.1.4 Titre du travail et de ses parties

Le titre du travail doit être précis et spécifique et ne comportera aucune ponctuation finale. Il ne sera pas trop général et se limitera au sujet traité. Il est préférable d'éviter d'y inclure des expressions inutiles comme « **Étude sur...** » Ou « **Recherche expérimentale portant sur...** ». Les titres et sous-titres à l'intérieur du travail sont en caractère gras; ils ne sont pas soulignés.

Par ailleurs, il faut se rappeler que tout titre ou sous-titre est considéré comme ne faisant pas partie du texte; on devrait plutôt les considérer comme des points de repère pour la lecture. Le texte doit donc reprendre les termes déjà contenus dans le titre ou le sous-titre. Ainsi, si le titre de la section est « **ISSCM** », le début du texte correspondant ne doit pas se lire : « Il comprend les informations... », Mais plutôt : « **ISSCM comprend les informations...** »

II.1.5 Citations

Il est d'usage, pour préserver l'unité du texte, de résumer la pensée de l'auteur. Toutefois, les citations peuvent être pertinentes et jugées à propos lorsqu'elles sont bien intégrées à votre texte. Elles ajoutent de la crédibilité à votre travail, car elles démontrent un souci d'appuyer vos propres idées.

« Les citations de trois lignes ou moins sont dites courtes et incorporées dans le texte » (Malo, 1996, p. 30). Quand les citations dépassent trois lignes, il faut en faire un paragraphe spécial, dactylographié à interligne simple, sans guillemets et sans alinéa. Le paragraphe entier doit être en retrait dans le texte (Pinard, Lavoie et Delorme, 1977). À la fin de la citation, on doit indiquer entre parenthèses le nom de ou des auteur-e-s, l'année de publication et la page. (À noter que s'il y a plusieurs auteurs dans la référence à la citation, on les sépare avec la conjonction « et » dans le texte; contrairement à la référence bibliographique, où l'on utilise l'esperluette, soit le symbole &.) ; S'il est question de paraphraser et, non de citer, l'auteur ou les auteurs en question, il n'est pas nécessaire d'ajouter la page à ce moment-là.

Exemple

La psychothérapie est un mécanisme psychologique consistant à découvrir les causes même de la maladie et d'en proposer les pistes du traitement décrit le psychoclinicien Grevisse YENDE RAPHAEL :

La vie de couple étant sans doute l'une des activités humaines des très longues dates ayant rencontrée un succès planétaire néanmoins depuis un certain temps, les partenaires dans un couple sont devenus deux entités différentes incapables de cohabiter comme c'était jadis. Ainsi, le psychothérapeute devient pour ce siècle un médiateur dont aucun couple ne peut s'en passer ... Devenir un psychothérapeute familial, c'est d'accepter avant tout d'être, au service du couple et de la famille en difficulté, de trouver les causes du dysfonctionnement et d'en procurer des indices du traitement de ces manifestations [...] (YENDE G.R., 2016, p.98)

II. 1.6 Erreur dans une citation

Dans l'éventualité où il y a une erreur dans la citation, il faut placer l'adverbe *sic* (qui signifie « ainsi » en latin) en italique, en utilisant des crochets et non des parenthèses, après le mot ou le passage, pour signaler que la faute est « ainsi » présentée dans le texte cité.

Exemple

« Dans ce contexte, la mise au point durant les années 1980-1990 de méthodes d'imagerie de l'activité cérébral et mental [*sic*] chez le sujet humain sain a constitué une véritable révolution scientifique » (Houdé, Mazoyer et Tsourio-Mazoyer, 2002, p. 20).

II. 1.7 Mots en italique

Doivent être en italique, les titres de livres, de revues ou d'articles, les titres de films, de vidéos et d'émissions de télévision, les mots étrangers jugés intraduisibles sauf s'ils sont francisés, les symboles de tests statistiques (ex. : $p = 0,05$), les valeurs d'une échelle de mesure (ex. : un score de dépression allant de 1 (*faible*) à 5 (*élevé*), etc.)

II.1.8 Nombres

Règle générale, les nombres supérieurs à dix s'écrivent en chiffres dans le texte. On doit toutefois écrire en chiffres les nombres inférieurs ou égaux à dix qui :

- désignent les éléments successifs d'une série, comme dans ce cas-ci;
- font partie d'une énumération (ex. : 2, 4 et 8 sujets respectivement);
- indiquent une page (ex. : à la page 7);
- expriment des pourcentages (ex. : 2 %) ou autres résultats statistiques (ex. : score de 5 sur une échelle de 7);
- précèdent des abréviations indiquant une quantité (ex. : 2 cm);
- réfèrent à une figure ou un tableau (ex. : tableau 3);
- indiquent des dates (ex. : 24 février), des heures (ex. : 12 h 30), des âges (ex. 30 ans), etc.

L'usage recommande cependant que soient écrits en lettres les nombres inférieurs à dix, ainsi que ceux qui commencent une phrase ou qui font partie intégrante d'un titre.

II. 1.9 Guillemets

Il faut employer les guillemets pour désigner le commencement et la fin d'une citation de moins de trois lignes et pour désigner les expressions ou les termes sur lesquels on veut attirer l'attention ou dont on veut souligner qu'ils appartiennent à un auteur. Voir les exemples suivants.

Exemples

1. Il importe de mentionner que le mot « **Chapitre** » doit être rarement utilisé.
2. Dire au sujet : « **Regarde ce dossier** ».

Les guillemets anglais en double apostrophe sont utilisés à l'intérieur d'une citation déjà guillemetée.

Exemple

Elle m'a dit : « **Pierre m'a rapporté que votre jardin est "superbe".** »

II.1.10 Abréviations usuelles

Pour les abréviations usuelles, se conformer aux usages de la langue française (voir le mot « Abréviations » dans le *Multidictionnaire de la langue française*) en notant que le mot abrégé n'est suivi d'un point final, en français, que s'il ne conserve pas la dernière lettre du mot complet. Le tableau 1 présente des abréviations couramment utilisées.

Abréviations usuelles

coll.	collection	Monsieur	M
collab.	collaborateurs	Messieurs	MM
p.	page	Madame	Mme
s.d.	sans date	Après-Midi	P.M.
s.é.	sans éditeur	Chapitre	Chap.
s.l.	sans lieu	Nota Bene	N.B.
s.l.n.d.	sans lieu ni date	Docteur	Dr.
s.p.	sans pagination	Pages	pp.
t.	tome	Volume	Vol.
vol.	volume	Numéro	N°

Source : Malo, 1996. P.20

II.2. REFERENCES, NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

Plusieurs modalités permettent d'emprunter « légalement » les idées d'auteurs tout en leur donnant le crédit, notamment les références retrouvées directement dans le texte, les notes explicatives en bas de page ou la bibliographie. Pour plus d'explications à ce sujet, n'hésitez pas de consulter l'intégral des deux manuels à la base du présent fascicule.

II.2.1 Références dans le texte

Selon la méthode APA (2010), il faudra insérer dans le texte le nom de l'auteur et l'année de publication lorsque la pensée de celle-ci ou celui-ci est paraphrasée ou résumée. Il faut faire usage des parenthèses, à la suite de paraphrases, plutôt que de présenter la source dans une note au bas de la page ou en fin de chapitre ou du travail.

Exemple d'une paraphrase

Ce n'est qu'avec l'avènement des nouvelles techniques d'imagerie que la neuropsychologie a pu commencer son investigation en profondeur du cerveau (Houdé, Mazoyer et Tsourio-Mazoyer, 2002).

Lorsqu'une citation textuelle est présentée dans sa forme intégrale, trois renseignements sont essentiels : le nom de l'auteur, l'année de parution du texte auquel on renvoie et là où les pages se situent le passage.

Exemple d'une citation

« Dans ce contexte, la mise au point durant les années 1980-1990 de méthodes d'imagerie de l'activité cérébrale et mentale chez le sujet humain sain a constitué une véritable révolution scientifique » (Houdé, Mazoyer et Tsourio-Mazoyer, 2002, p. 20).

Les références peuvent prendre, selon le cas, l'une ou l'autre des modalités suivantes :

- Le nom de l'auteur est mentionné dans le texte. Ex. : Dallaire (1995) prit soin de démontrer...
- L'auteur et la date font partie du texte. Ex. : En 1992, Tremblay a pu conclure que...
- Deux auteur-e-s dont les noms sont reliés par « et ». Ex. : ...tel qu'ont su l'illustrer Bouchard et Cloutier (2002).
- Lorsqu'il y a trois à cinq auteur-e-s, la première fois que l'ouvrage est cité, il faut nommer tous et toutes les auteurs. Ex. : Cormier, Brochu et Bergevin (1991) ont utilisé comme exemple... Dans les citations subséquentes du même ouvrage, si ces mêmes auteur-e-s reviennent, le premier auteur est suivi de « *et al.* ». Ex. : Cormier *et al.* (1991) ont également avancé...
- Lorsqu'il y a six auteur-e-s ou plus dans les citations, le premier auteur est suivi de « *et al.* ». Ex. : Gaudreau *et al.* (1994) ont confirmé la présence...

- Si plus d'un ouvrage est utilisé dans une même référence, il faut présenter les auteur-e-s en ordre alphabétique et les séparer par un point-virgule dans la parenthèse. Ex. : ... de là, l'emprunt de plusieurs modalités de mise en page (APA, 2010; Malo, 1996; Pinard, Lavoie et Delorme, 1977).
- Lorsqu'il y a plus d'un ouvrage du même auteur publiés la même année, il faut joindre la lettre a ou b, etc. à l'année, sans espace. Ex. : Cette idée est exprimée dans plusieurs de ses ouvrages (Bernard, 1990a, 1990b, 1991)...
- Dans le cas de plusieurs ouvrages d'un même auteur, c'est l'indication de l'année qui permet de savoir à quelle publication de cet auteur il faut se reporter. Ex. : L'article de Coulombe (1985) a jeté les bases de sa théorie, plus étoffée dans son livre (1998)...
- On fait référence à un ouvrage sous presse. Ex. : Dans un roman encore inédit, Germain (sous presse)...
- On fait référence à une source de seconde main, c'est-à-dire lorsqu'on cite quelqu'un à travers l'ouvrage de quelqu'un d'autre. Ex. : Coulombe (tel que cité dans Gaffield, 1993) soutient que... Précisons ici que seul l'ouvrage de Gaffield apparaîtra dans la bibliographie.

II.2.2 Notes explicatives

Bien que moins utilisées par l'APA (2010), l'usage des notes explicatives se justifie là où l'insertion dans le texte nuirait à l'unité. Les notes sont dactylographiées à simple interligne et séparées du texte régulier par un trait dactylographié de dix frappes. Le texte y réfère au moyen d'un chiffre placé sur l'interligne et sans parenthèses, la numérotation se poursuivant à chaque page. La taille de la police des notes explicatives est de deux points inférieurs à celle du texte.

II.2.3 Bibliographie

La bibliographie se place en fin de texte, après les annexes, les appendices et avant l'index. Elle est paginée en chiffres arabes, à la suite du texte, et elle est dactylographiée à interligne double. Chaque notice bibliographique débute à la marge de gauche pour la première ligne et pour les lignes subséquentes, l'information est placée en retrait de cinq espaces. La bibliographie comprend les notices bibliographiques des sources suivantes :

- livre,
- articles de périodiques scientifiques et de revues;
- parties de livre, chapitres;
- publications gouvernementales;
- sources provenant d'Internet; et
- toute autre source utilisée pour rédiger le travail.

Toutes les notices bibliographiques sont classées par ordre alphabétique des noms d'auteur-e-s. Si la bibliographie comprend plusieurs notices d'un même auteur, les textes de ce dernier ou de cette dernière se succèdent par ordre chronologique en commençant par le plus ancien. Les textes sans auteur sont placés dans la même liste bibliographique que les textes dont l'auteur est nommé, mais ils sont classés selon l'ordre alphabétique de leur titre. On n'indique pas la mention anonyme (sauf si le texte est signé explicitement « anonyme »), on commence directement avec le titre. Voici plusieurs exemples.

II. 2.3.1 Livres

La notice bibliographique d'un livre doit généralement présenter les informations suivantes :

Nom de famille, Initiale de l'auteur. (Année de publication). *Titre du livre*. Endroit de publication, préférablement la ville : Nom de la maison d'édition.

A. Un seul auteur

- Coulombe, D. (1998). *Coloniser et enseigner : le rôle du clergé et la contribution des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Hearst 1917-1942*. Hearst, Ont. : Le Nordir.

B. Une organisation ou une association

- American Psychological Association. (2010). *Publication Manual of the American Psychological Association*. (6e éd.). Washington: Auteur.

C. Deux ou trois auteurs

- Cormier, D., Brochu, S., & Bergevin, J.-P. (1991). *Prévention primaire et secondaire de la toxicomanie*. Montréal : Éditions du Méridien.

D. Plus de sept auteurs

Dionne, R., *et al.* (1995). *Études franco-ontariennes*. Sudbury : Société Charlevoix / Prise de Parole.

E. Année de publication

Pour référer à plusieurs ouvrages d'un même auteur, procéder par ordre chronologique des ouvrages en commençant par les plus anciens. Si plusieurs ouvrages sont publiés la même année par un même auteur, les distinguer par les lettres a, b, etc. accolées (ex. : 1960a; 1960b; 1961; 1964). Voici quelques exemples :

- Bernard, R. (1990a). *Le déclin d'une culture : recherche, analyse, bibliographie, francophonie hors Québec 1980-1989, Livre I*. Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français.
- Bernard, R. (1990b). *Le choc des nombres : dossier statistique sur la francophonie canadienne 1951-1986, Livre II*. Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français.
- Bernard, R. (1991). *Le travail et l'espoir : migration, développement économique et mobilité sociale Québec/Ontario 1900-1985*. Hearst, Ont. : Le Nordir.
- Germain, D. (1981). *Le trappeur du Kabi*. Sudbury : Prise de Parole.
- Germain, D. (2000). *Poison*. Sudbury : Prise de Parole.

F. Ouvrages publiés par plusieurs auteurs sous la direction d'un éditeur ou d'une éditrice

- Dortier, J.-F. (Éd.). (2002). *Philosophies de notre temps*. Paris : Sciences humaines.

G. Ouvrages avec numéro d'édition

- Poirier, J., *et al.* (2007). *Présentation d'un travail et d'une dissertation*. (2e éd.). Hearst,

H. Ouvrages avec de l'information manquante

- Lavoie, P., Morin-Corbeil, J., & Thibodeau-Malley, S. (2012). *Guide méthodologique des travaux écrits, version abrégée d'APA*. (3e éd.). Hearst, Ont. : Université de Hearst. — Format où l'information est complète.
- Lavoie, P., Morin-Corbeil, J., & Thibodeau-Malley, S. (s. d.). *Guide méthodologique des travaux écrits, version abrégée d'APA*. (3e éd.). Hearst, Ont. : Université de Hearst. — Format où la date est manquante, donc sans date.
- *Guide méthodologique des travaux écrits, version abrégée d'APA*. (3e éd.). (2012). Hearst, Ont. : Université de Hearst. — Format sans auteur.

I. Ouvrage inédit

- Bergevin, J.-P. (2012). *PSYC 3206F – Théories psychométriques*. Recueil inédit, Université de Hearst, Hearst, Ont.

II.2.3.2 Parties de livre ou de chapitres

La notice bibliographique d'une partie d'un livre ou d'un chapitre doit généralement présenter les informations suivantes :

Nom de famille, Initiale de l'auteur du chapitre. (Année de publication). Titre du chapitre. Dans Initiale et nom de famille des directeurs (Dir.), *Titre du livre* (p. xx-xx).
Endroit de publication, préférablement la ville : Nom de la maison d'édition.

En voici un exemple :

- Pesenti, M. (2002). L'imagerie cérébrale fonctionnelle et la neuropsychologie. Dans O. Houdé, B. Mazoyer, & N. Tzourio-Mazoyer (Dir.), *Cerveau et psychologie* (p. 344-370). Paris : Presses universitaires de France.

II.2.3.3 Articles de périodiques scientifiques et de revues

La notice bibliographique d'un article doit présenter les informations types suivantes :

Nom de famille, Initiale de l'auteur. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique scientifique, volume* (numéro), pages.

Aujourd'hui, des milliers d'articles scientifiques ont été numérisés et placés dans des banques de données sur Internet. Ces articles ont alors été assignés **un numéro DOI** (« digital objet identifier ») qu'on place à la fin de la notice bibliographique, le cas échéant.

A. Périodiques scientifiques ou revues

- Coulombe, D. (1985). Doublement ou triplement minoritaires. *La Revue de l'Université d'Ottawa*, 5(2), 131-136.
- Dubé, M. (2002). Le Nord-Est ontarien : une terre aride fertile en auteurs. *Infomag*, 6(2), 14-21.
- Bara, F., Gentaz, E., & Colé, P. (2004). Les effets des entraînements phonologiques et multisensoriels destinés à favoriser l'apprentissage de la lecture chez les jeunes enfants. *Enfance*, 56, 387-403.

B. Périodiques scientifiques en format électronique

- American Psychological Association. (2002). Ethical principles of psychologists and code of conduct. *American psychologist*, 57, 1060-1073. doi:10.1037/0003-066X.57.12.1060
- Hegarty, P., & Buechel, C. (2006). Androcentric reporting of gender differences in APA articles, 1965-2004. *Review of General Psychology*, 10, 377-389. doi: 10.1037/1089-2680.10.4.377

II.2.3.4 Autres sources

À remarquer que pour certaines sources, les crochets, et non les parenthèses, permettent de distinguer et d'identifier le format ou le médium utilisé.

A. Articles de journaux

- Lajoie, S. (2007, 15 août). Le Parti libéral veut arracher Timmins-Baie James au NPD. *L'horizon* (Kapuskasing, Ont.), 1.

B. Éditoriaux

- Bouchard, F. (2007, 15 août). L'étude d'une nouvelle industrie dans la région [Éditorial]. *Le Nord* (Hearst, Ont.), HA4.

C. Lettres à l'éditeur

- Trottier, A. (2007, 15 août). Francophones used to coverage in their second tongue [Lettre à l'éditeur]. *Northern Times* (Kapuskasing, Ont.), 6.

D. Dépliants, brochures et pamphlets

- Lacasse, D., & Lechasseur, A. (1997). *The National Archives of Canada, 1872-1997* [Historical Booklet 58]. Ottawa : Canadian Historical Association.

E. Entrevues

- Gagnon, B. (1995, 2 février). *Entrevue accordée à l'auteure*. Hearst, Ont. : Ontario.

F. Cartes géographiques

- Ministère de l'Énergie et des Ressources (1983). *Les régions touristiques du Québec, 1 : 20 000 000*. Québec : Service de la cartographie du ministère de l'Énergie et des Ressources, 80 cm x 120 cm, n. et b.

G. Documents audiovisuels

- Haendel, G. F. (1969). *Water Music* [33 t.]. English Chamber Orchestra sous la dir. de Raymond Leppard. Philips 65 70 018.
- Bourbonnais, J. (Réalisateur). (2002). *Contre vents, contre marées. Portrait du peuple cadien* [DVD]. Montréal : Arimage/Spectra. Séguin, R. (1991). *Aux portes du matin* [CD]. Montréal : Audiogram.
- Tanguay, P. (Réalisateur). (1985). *La Parole est à vous* [Enregistrement vidéo]. Trois- Rivières : UQATR.

H. Documents officiels

- Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. (1985). *Bilan et Perspectives d'action 1985-1988*. Québec : Auteur.

I. Notes de cours

- Thibodeau S., & Lavoie, P. (2012). *La psychologie cognitive* [Notes de cours]. Hearst, Ont. : Université de Hearst.
- Morin-Corbeil, J. (2012, septembre). *MÉTH 2101FM – Méthodologie du travail intellectuel* [Moodle]. Hearst, Ont. : Université de Hearst.

II.2.3.5 Ressources provenant d'Internet

En théorie, l'Internet devrait assister la recherche indispensable aux travaux comme la dissertation. Toutefois c'est conformément à cette facilité de la recherche qui a rendue trop facile la recherche de manière à ce qu'il requière une attention particulière. Plus de documentation ne veut pas toujours dire plus de bonne documentation. Certes, vous accumulerez du temps en utilisant Internet pour vos recherches; toutefois, vous devrez réinvestir une bonne partie de ce temps afin de vous assurer que les sources documentaires que vous choisirez à l'Internet sont valides et fiables.

Les méthodes de base pour évaluer la pertinence des sources sont essentiellement les mêmes, que l'on utilise des livres de la bibliothèque, des articles de périodiques, des banques de données informatisées ou Internet. Il faut toutefois reconnaître que les renseignements que l'on tire d'Internet sont, dans bien des cas, à une étape pure, n'ayant été filtrés ni par un éditeur ou une éditrice, un ou une bibliothécaire, un comité de lecture ou d'évaluation ou autre, ce qui pourra s'avérer un avantage ou un handicap dans vos recherches.

En citant des sources d'Internet, il peut parfois s'avérer plus difficile de fournir toutes les informations bibliographiques nécessaires, que ce soit dans le texte ou dans la bibliographie. Nous vous suggérons ici quelques exemples qui partent tous de prémisses de base simples : qui est l'auteur ou l'organisme qui publie l'information, quel est le titre de la page d'accueil, à quelle adresse URL (« **uniform resource locator** ») peut-on retrouver cette page et à quelle date fut-elle consultée? Ce qui importe, c'est de savoir d'où vient l'information et où on peut la retrouver si jamais on avait besoin de consulter les sources. Donc, la notice bibliographique d'une source tirée d'Internet doit généralement présenter les informations suivantes :

Nom de famille, Initiale de l'auteur ou nom de l'organisme. (Année, jour et mois de consultation). *Titre du site, de la page ou du document* [Type de support, s'il y a lieu].
Repéré à l'adresse URL

A. Site web d'un organisme

- Université de Hearst. (2007, 20 octobre). *Bibliothèque de l'Université de Hearst*. Repéré à <http://www.uhearst.ca>

B. Site web sans auteur

- Reduce, Reuse, Recycle. (2005, 14 février). *Waste-Line*. Repéré à <http://perc.ca/water-line/rrr/index.html>
- Statistique Canada. (2008, 9 avril). Étude : un profil de la dépression clinique au Canada. *Le Quotidien*. Repéré à <http://www.statcan.ca/Daily/Français/080409/q080409d.htm>

C. Blogue

- Dean, J. (2008, 7 mai). When the self emerges: Is that me in the mirror [Billet de blogue]. Repéré à <http://www.spring.org.uk/> Et si c'est une réponse ou un commentaire au billet de blogue :
- Dean, J. (2008, 7 mai). Re: When the self emerges: Is that me in the mirror [Commentaire au billet de blogue]. Repéré à <http://www.spring.org.uk/>

D. Vidéo blogue

- the1sttransport. (2004, 26 septembre). Psychology Video Blog #3 [Enregistrement vidéo]. Repéré à <http://www.youtube.com/watch?v=lqM90eQi5-M>

E. Forum de discussion

- Rampersad, T. (2005, 8 juin). Re : Traditional knowledge and traditional cultural expressions [Message de forum électronique]. Repéré à http://www.wipo.int/roller/comments/ipisforum/Weblog/theme_eight_how_can_cultural#comments

F. Liste de diffusion (« listserv »)

- Smith, S. (2006, 5 janvier). Re : Disputed estimates of IQ [Message de liste de diffusion]. Repéré à <http://tech.groups.yahoo.com/group/ForensicNetwork/message/670>

G. Podcast

- Van Nuys, D. (Réalisateur). (2007, 19 décembre). *Shrink rap radio* [Podcast audio]. Repéré à [http://www. Shrinkrapradio.com/](http://www.Shrinkrapradio.com/)

H. Présentation Power Point

- Kraglund-Gauthier, W. & Curry, A. (2011, juin). APA (6e édition) en français [Présentation Power Point]. Repéré à <http://people.stfx.ca/wkraglund/Writing%20and%20Referencing%20Resource%20files/APA-francais.pdf>

I. Twitter et Facebook

- Barack Obama. (2009a, 15 juillet). Launched American Graduation Initiative to help additional 5 mill. Americans graduate college by 2010: <http://bit.ly/gcTX7> [Twitter]. Repéré à <http://twitter.com/BarackObama/status/26511151366>
- Barack Obama. (2009b, 9 octobre). Humbled. <http://my.barackobama.com/page/community/post/obamaforamerica/gGM45m> [Facebook]. Repéré à http://www.facebook.com/posted.php?id=6815841748&share_id=154954250775&comments=1#s154954250775

II. 2.4. Bibliographie annotée

Une bibliographie annotée peut être descriptive ou évaluative. Dans les deux cas, vous devez avoir lu ou du moins avoir consulté tous les documents recensés. N'oubliez pas d'indiquer le titre *Bibliographie annotée* pour indiquer la nature de votre bibliographie. De façon générale, la bibliographie annotée est présentée au début de la recherche lors de l'étape du recensement des données. Il faut également noter que des documents s'ajouteront tout au long de la recherche; d'autres seront par contre éliminés. La bibliographie finale ne comportera pas nécessairement toutes les mêmes références qu'au point de départ.

Au cours de votre recherche, vous allez découvrir des documents (livres ou articles de périodiques) qui ne sont pas disponibles à la bibliothèque de l'Université. Vous devrez alors les commander en utilisant le service de prêt entre bibliothèques. Si vous désirez tout de même inclure cette référence dans votre bibliographie annotée, vous devrez indiquer pourquoi vous croyez que ce document sera utile pour votre recherche. Ne tardez pas à commander vos documents puisque les délais de livraison sont assez longs.

II.3. Annexes et appendices

Il y a une sérieuse différenciation à faire entre **les annexes** et **les appendices** que l'on a occasionnellement tendance à confondre ou dont on ne connaît pas l'utilité. On dit de l'annexe qu'elle « se rattache à une chose principale en la complétant. Document composé de commentaires, tableaux, etc. qui n'ont trouvé place dans le texte et qui complète un ouvrage » (De Villers, 1997, p. 83).

II.3.1 Annexes

Les annexes sont paginées et placées après la conclusion, en commençant sur une nouvelle page (voir l'exemple à l'annexe). Si le travail comporte plus d'une annexe, on doit les distinguer en les identifiant par des lettres (ex. : Annexe A, Annexe B). Notons que pour répondre aux critères d'annexe, on doit y faire référence dans le texte.

II.3.2 Appendices

Les appendices sont réservés aux matières qui ne sont pas essentielles à la compréhension du texte, mais qui sont nécessaires à l'évaluation ou à la correction du travail. L'appendice est placé après les annexes, avant la bibliographie et l'index. L'appendice est paginé à la suite du texte. La nature des appendices peut être très variée : statistiques, procès-verbaux, correspondance, comptes rendus de recherche, tableaux, figures, croquis, schémas, questionnaires, longs calculs ou démonstrations, etc. Notons qu'on n'a pas à référer à l'appendice dans le texte.

Selon Malo (1996), les titres d'appendices se disposent de façon identique aux titres de chapitres. Dans le cas où les titres de chapitres figurent au haut d'une nouvelle page, il faudra adopter la même présentation pour les appendices. On évitera également d'utiliser, dans les appendices, un papier autre que le papier réglementaire. Il faudra donc éliminer : les feuilles photocopées, le papier quadrillé, le papier de couleur, etc.

II.4. Présentation des tableaux et des figures

Les tableaux et les figures permettent d'illustrer, en utilisant des formats particuliers et adaptés aux objectifs, des sujets ou des résultats qui sont difficiles à expliquer ou à décrire lorsqu'on se limite à la description textuelle. Ainsi, le tableau résume de façon ordonnée et facilement consultable un ensemble de valeurs, de pourcentages ou autres données. Quant aux figures, elles organisent et présentent de façon schématique des informations de façon à en faciliter la lecture d'ensemble et permettent souvent de dégager des tendances. Il peut aussi s'agir d'outils qui, utilisés à bon escient, assurent une mise en contexte difficilement atteignable en se restreignant à l'utilisation des mots, comme dans le cas des photos ou des cartes. Parmi les figures les plus utilisées, on compte : les graphiques (à barres, histogrammes ou par secteurs, par exemple), les schémas de concept, les diagrammes, les illustrations, les photos, les cartes géographiques ou autres représentations du même genre.

Il faut éviter de surcharger le texte de tableaux et de figures. Il ne sert à rien, par exemple, de présenter en tableau ou en figure des données que le texte peut rapporter complètement sans surcharge ou de recourir à une figure pour représenter un appareil ou un instrument d'usage commun. Les mêmes résultats ne doivent pas être présentés dans un tableau et dans une figure, ce qui constituerait une répétition. Il faut donc choisir la façon la plus convenable de présenter certains résultats. Les tableaux et les figures ne font pas partie du texte lui-même et ne peuvent pas se substituer au texte, qui doit donc toujours en faire mention. La numérotation, qui est différente pour le tableau et la figure, se fait en chiffres arabes dans les deux cas et se continue dans les annexes et les appendices. Les tableaux et les figures doivent être dispersés dans le texte, plutôt que groupés en plusieurs pages successives comme il est souvent nécessaire dans un appendice, et doivent être le plus rapproché possible du texte qui en fait mention.

Éviter de placer un tableau ou une figure en bas de page. Une figure ou un tableau assez réduit s'insère volontiers entre deux portions de texte; mais, autant que faire se peut, il vaut mieux le placer en haut de page. Vous devez présenter la source du tableau ou de la figure sauf si elle provient du rédacteur ou de la rédactrice.

II.4.1 Tableaux

En ce qui concerne les tableaux, le titre doit être bref mais précis, de sorte qu'il soit possible de savoir de quelles données il s'agit sans avoir à se référer au texte même. Le titre doit être placé au-dessus du tableau à gauche et en italique, comme illustré au tableau 1. Si le tableau comporte plus d'une page, il faut répéter le titre en y ajoutant le mot « suite » entre parenthèses. S'il n'est pas possible d'inclure toutes les données dans un tableau placé dans le sens du texte, il faut alors disposer le tableau dans le sens opposé, l'entête se trouvant du côté de la reliure.

Tableau N°01. Répartition de la population de Beni

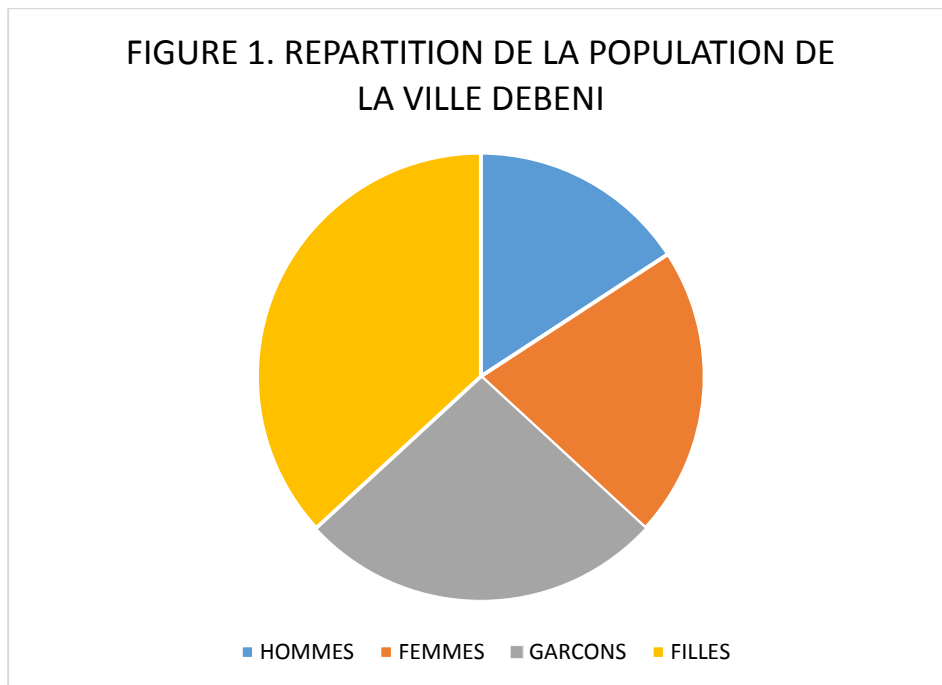
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Nationaux	65781	74499	85626	96046	331952
Etrangers	65	23	17	18	123
Total	65846	74522	85643	96064	322075

Sources : *Statistiques démographiques de l'année 2013 de la mairie de ville de Beni*

COMMENTAIRE : *Les données retrouvées au tableau 1 proviennent d'une recherche qui vise à évaluer le nombre total des habitants de la ville de Beni. Selon la première classification de ce tableau, nous avons d'abord voulu distinguer les Nationaux des étrangers et dans la seconde section classification, nous avons segmenté la population de la ville de Beni sous le quota représentait par les hommes, les femmes ; les garçons et les filles et enfin, nous avons somatisés toute la population de Beni. Et nous avons constaté qu'il existe généralement 65.846 d'hommes, 74.522 des femmes, 85.643 Garçons, 96.064 filles, ce qui nous a conduit à un total de 322.075 habitants en ville de Beni ...*

II.4.2 Figures

Quant à la figure, la présentation visuelle d'une forme par le dessin elle sert à illustrer ou à présenter des modèles théoriques ou méthodologiques et à rendre plus concret un ensemble de données dont le texte présente le détail. Les figures doivent être simples et claires et ne pas être plus grandes qu'il ne le faut. Contrairement à ce que l'on fait dans un tableau, on place le titre numéroté en-dessous de la figure. La légende est placée où elle semble la plus appropriée dans la présentation visuelle. Si la légende prend une ligne, elle doit être centrée; si la légende comporte plus d'une ligne, les lignes supplémentaires font suite à la première, sans retrait. Il faut à tout prix éviter l'usage de la couleur dans les figures. Il est plutôt recommandé d'utiliser des traits ou des points différents afin que se démarquent les différentes parties de la figure, comme le démontre bien la figure 1.



SOURCE : *Statistiques démographiques de l'année 2013 de la mairie de ville de Beni*

CONCLUSION

La préparation de ce guide de rédaction et de présentation d'un travail universitaire a pour objet dominant de prévenir l'étudiant de la section de psychologie quant aux indispensables règles et normes à respecter lors de l'exécution d'un travail universitaire. Par la même opportunité, cet entraînement vise à faire ressortir la solennité d'un travail écrit soigné et ce, tant sur le plan professionnel qu'universitaire.

Par supplément, dans ce présent travail, nous avons soulevé l'importance de l'honnêteté intellectuelle, rendant à chaque auteur ce qui lui revient. Qu'il s'agisse d'une idée, d'une expression ou d'un passage, l'absence de référence qui s'y rattache devient du plagiat. C'est une question d'éthique. En respectant ces différentes règles et normes, vos projets pourront satisfaire les exigences globales de la majorité des instituts et des professeurs. Par la même occasion, ce guide assurera une plus grande cohésion dans tous les travaux exécutés dans le cadre des cours offerts par la section de psychologie à l'Institut Supérieur Sainte Croix de Mulo.

Bien sûr ce guide comporte plusieurs limites, limites résultant, entre autres, des choix que nous avons faits. Pour n'en nommer que quelques-unes, nous convenons qu'il aurait été intéressant d'y traiter les principaux rudiments de la mise en texte et de l'écriture. Aussi, il aurait été très pertinent d'y présenter les correctifs aux erreurs de français les plus courantes. Finalement, nous convenons que la réalisation de certains travaux longs tels que les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat nécessite le respect de certaines règles de présentation supplémentaires ou complémentaires à celles déjà présentées dans ce guide.

Quant au Professeur Docteur Grevisse YENDE RAPHAEL, auteur de ce guide, vous remercie profusément de l'importance que vous concéderez à ce présent travail et guide de l'étudiant de psychologie et vous priez d'en faire un bon usage... nous espérons que ce guide vous a été bénéfique dans votre quête de la vérité scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- **Chouinard, R., Archambault, J. et Rheault, A.** (2006). *Les devoirs, corvée inutile ou élément essentiel de la réussite scolaire?* Revue des sciences de l'éducation,
- **Dionne, B.** (1990). *Pour réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche.* Laval: Éditions Études vivantes.
- **Doray, P. et Maroy, C.** (1995). *Les relations éducation-travail : quelques balises dans un océan conceptuel.* Revue des sciences de l'éducation, 21, 661-688.
- **Dr. Grevisse YENDE RAPHAEL** (2016), *Méthodologie de la recherche simplifiée, une approche des sciences sociales et humaines (1ere édition)*, Paris, Presses universitaires de France.
- **Ferron, B. et Duguay, C.** (2004). *Utilisation d'Internet par les adolescents et phénomène de cyberdépendance.* Revue québécoise de psychologie, 25(2), 167-180.
- **Giroux, A., et Forgette-Giroux, R.** (1989). *Penser, lire, écrire. Introduction au travail intellectuel.* Ottawa : Les presses de l'Université d'Ottawa.
- **Jocelyne Gélinas, professeure** (2008), *Guide et la Présentation d'un travail Universitaire à Université du Québec à Chicoutimi*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal.
- **Pauline Lavoie, Johanne Morin-Corbeil et Stéphanie Thibodeau-Malley** (2012), *Guide méthodologique des travaux écrits, version abrégée d'APA (6e édition)*, UNIVERSITÉ DE HEARST;
- **Mazet, P. et Stoléru, S.** (1993). *Psychopathologie du nourrisson et du jeune enfant* (2^e éd.). Paris, France : Masson.